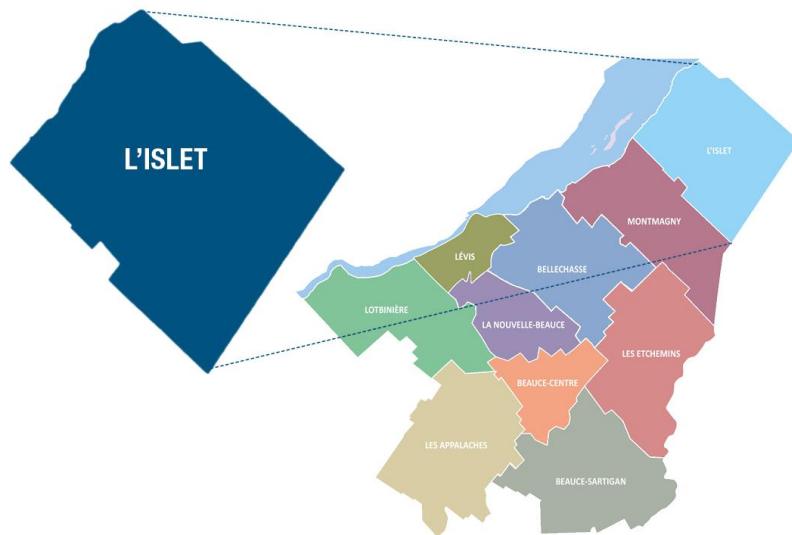




4^e Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Portrait de la MRC de L'Islet



Préparé par la Direction de santé publique
Équipe planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique (PVSSM)

Le 28 février 2025

4^e Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Portrait de la MRC de L'Islet est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS de Chaudière-Appalaches) :

363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2
Téléphone : 418 386-3363

Auteures :

Mme Caroline Duchaine

Agente de planification, programmation et recherche, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique

Mme Sylvie Veilleux

Technicienne en recherche psychosociale, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique

Mme Judith Montminy

Agente de planification, programmation et recherche, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique

Mme Pier-Anne Paquet-Gagnon

Coordonnatrice professionnelle, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique

Mme Colette Niyigena

Agente de planification, programmation et recherche, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique

Sous la direction de :

Dre Liliana Romero

Directrice de santé publique

Mme Nathalie Parent

Directrice adjointe de santé publique

Avec la contribution de :

M. Éric Lemieux

Agent de planification, programmation et recherche, Service de promotion de la santé, prévention et organisation communautaire

Mme Andrée-Anne Fortin

Organisatrice communautaire, Service de promotion de la santé, prévention et organisation communautaire

Mise en page et révision du texte :

Mme Sarah St-Louis

Technicienne en administration

Le présent document est disponible sur le site Internet du CISSS de Chaudière-Appalaches à l'adresse suivante : [www.cisss-ca.gouv.qc.ca](http://www.cisss.ca.gouv.qc.ca).

Lorsque le contexte l'exige, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Les termes hommes et femmes utilisés dans ce portrait font référence aux informations présentes dans les bases de données consultées et ne correspondent pas nécessairement au sexe assigné à la naissance ni au genre. Certaines personnes trans ou non-binaires peuvent donc être classées incorrectement dans notre analyse des données.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2025

Table des matières

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	III
FAITS SAILLANTS	V
INTRODUCTION	IX
1. Communautés locales de la MRC de L'Islet	1
1.1. Population.....	1
1.2. Zones rurales et urbaines.....	2
2. Défavorisation matérielle et sociale	4
3. Population générale	9
3.1. Revenu	9
3.2. Faible scolarité	14
3.3. Personnes sans emploi	15
3.4. Logement.....	16
3.5. Immigration.....	22
3.6. Personnes de minorité visible.....	23
3.7. Langue.....	24
3.8. Mobilité	24
3.9. Lieu de travail dans une autre MRC	25
4. Familles	26
4.1. Revenu médian des familles	27
4.2. Familles avec enfant.....	28
4.3. Familles monoparentales	31
5. Jeunes de 0 à 24 ans.....	36
5.1. Enfants de 0 à 5 ans.....	38
5.2. Revenu	39
5.3. Emploi.....	41
6. Aînés.....	42
6.1. Aînés de 75 ans et plus	44
6.2. Aînés vivant dans les ménages collectifs	45
6.3. Revenu	46
6.4. Faible scolarité	48
6.5. Emploi.....	49
6.6. Personnes aînées vivant seules	50
6.7. Incapacités	51
ANALYSE ET RÉFLEXION POUR SOUTENIR LA MOBILISATION.....	52
Tableau synthèse pour une sélection de 19 indicateurs	55
RÉFÉRENCES	56

Liste des sigles et acronymes

AD : Aire de diffusion

CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux

DSPublique : Direction de santé publique

IDMS : Indice de défavorisation matérielle et sociale

INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

MFR-Apl : Mesure de faible revenu après impôt

MPC : Mesure du panier de consommation

MRC : Municipalité régionale de comté

PVSSM : Équipe planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique

Faits saillants

Ce portrait est présenté afin de mieux connaître les caractéristiques démographiques et socio-économiques des **15 communautés locales de la MRC de L'Islet**.



Démographie

- La MRC de L'Islet comprend **17 600 personnes**, représentant 4,1 % de la population de Chaudière-Appalaches. Contrairement à la région, qui présente un taux de croissance de la population de 3,1 %, la MRC de L'Islet présente un taux de **décroissance** de 1,1 % depuis 2016.
- **2 communautés locales** se distinguent par un **taux de décroissance plus important**, soit de 3,4 % ou plus :
 - [Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile](#)
 - [Saint-Marcel/Sainte-Félicité](#)
- La communauté locale de [L'Islet-sur-Mer littoral](#) se distingue par un taux de **croissance plus important**, soit de 7,1 %.



Défavorisation matérielle et sociale

- En comparaison avec le reste de la région, la **défavorisation matérielle** est très présente dans cette MRC avec **10 communautés locales** sur 15 qui sont défavorisées matériellement, dont **6 très défavorisées**.
- **2 autres communautés locales** sont **défavorisées matériellement et socialement**, dont la communauté locale de [Saint-Cyrille-de-Lessard](#), qui est très défavorisée matériellement et socialement.



Revenu et pauvreté

- Le **revenu médian** dans la MRC de L'Islet (37 200 \$) est **plus faible** que celui de la région (37 200 \$).
- Le **taux de pauvreté** selon la mesure du panier de consommation est de 4,2 %, ce qui est **légèrement plus élevé** que celui observé en moyenne dans la région (3,9 %).
- Parmi les 15 communautés locales, **4 présentent un taux de pauvreté élevé** de 6,0 % et plus.



Faible scolarité chez les 25 ans et plus

- Dans la MRC, 27,3 % des personnes de 25 ans et plus n'ont aucun diplôme, une **proportion plus élevée que celle dans la région** (17,8 %).
- **4 communautés locales** affichent une proportion élevée de faible scolarité, soit de 26,8 % et plus :
 - [Tourville/Sainte-Perpétue](#)
 - [Saint-Marcel/Sainte-Félicité](#)
 - [Saint-Pamphile/Saint-Omer](#)
 - [Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile](#)
- Cette proportion a **augmenté de façon plus importante** dans **2 communautés locales** :
 - [Saint-Jean-Port-Joli littoral](#)
 - [Saint-Eugène](#)



Personnes sans emploi chez les 25 à 64 ans

- La proportion de personnes sans emploi est **plus élevée** dans la MRC (23,7 %) que dans la région (18,7 %) et dans près de la moitié des communautés locales, cette **proportion est élevée**, soit de 25,0 % et plus.
- La proportion de personnes sans emploi a **augmenté de façon plus importante** dans 2 communautés locales :
 - Saint-Cyrille-de-Lessard
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral



Logement inadéquat

- La proportion des ménages habitant un logement inadéquat (3,7 %) est **légèrement plus élevée que celle de la région** (3,0 %). Toutefois, environ le tiers des communautés locales présentent une proportion élevée de ménages habitant des logements inadéquats.
- Cette proportion a baissé de façon plus importante pour environ la moitié des communautés locales et la communauté locale de **Saint-Damase-de-L'Islet** est la seule à avoir connu une **augmentation** plus importante depuis 2016.



Familles

- Le **revenu médian des familles** de L'Islet est de 72 000 \$ par année, ce qui **est inférieur à celui observé dans la région** (83 000 \$).
- Un peu plus du tiers des communautés locales de la MRC présentent un revenu médian faible, soit de 71 400 \$ et moins.
- **Aucune** communauté locale n'affiche un revenu médian plus élevé, soit de 89 100 \$ et plus.
- La **proportion de familles monoparentales** dans la MRC (13,2 %) est **similaire à celle de la région** (13,0 %).
- 4 communautés locales affichent une proportion plus élevée de familles monoparentales, soit de 15,2 % et plus :
 - L'Isletville
 - Saint-Jean-Port-Joli centre
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie
 - Sainte-Louise



Jeunes

- La proportion de **jeunes de 0 à 24 ans** dans la MRC de L'Islet (21,7 %) est **plus faible que celle de la région** (26,2 %). La population de jeunes diminue depuis 2016, avec un taux de **décroissance** de 5,7 %.
- Environ la moitié des communautés locales affichent une **proportion plus faible de jeunes** de 0 à 24 ans, soit de 20,7 % et moins, ainsi que de jeunes de 0 à 5 ans, soit de 4,4 % et moins.
- 5 communautés locales affichent une **proportion élevée de jeunes de 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu**, soit de 10,0 % et plus :
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité
 - Sainte-Louise
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie
 - Saint-Damase-de-L'Islet
 - Saint-Aubert

- La proportion d'aînés est **plus élevée dans la MRC que dans la région** (23,3 %), représentant 29,6 % de la population. Cependant, le taux de croissance des aînés est plus faible (15,9 %) que celui observé dans la région (19,7 %) depuis 2016.
- La proportion d'aînés est plus élevée dans **7** communautés locales, soit de 30,8 % et plus.
- **Aucune** communauté locale de L'Islet ne présente un taux de croissance élevé de la proportion d'aînés.
- Dans **3** communautés locales, **le taux de croissance est moins important**, soit de 8,2 % et moins :
 - [Saint-Jean-Port-Joli littoral](#)
 - [Saint-Jean-Port-Joli centre](#)
 - [Sainte-Louise](#)
- **Le revenu moyen des aînés dans les MRC est inférieur à celui observé dans la région** (36 400 \$), avec un revenu de 31 760 \$. Les tiers des communautés locales ont un revenu moyen des aînés faible, soit de 29 900 \$ ou moins.
- La communauté locale de [L'Islet-sur-Mer littoral](#) affiche un revenu moyen élevé, soit de 42 000 \$.
- **6** communautés locales ont une **proportion élevée d'aînés avec un faible revenu** selon la MFR-Apl, soit de 28,2 % et plus.
- Pour la communauté locale de [Saint-Damase-de-L'Islet](#), **cette proportion a augmenté de façon plus importante**, soit de 10,0 %.
- La **proportion d'aînés vivant seuls** dans la MRC (29,4 %) **est légèrement plus élevée** que celle dans la **région** (28,3 %).
- Pour **2** communautés locales, **cette proportion est plus élevée depuis 2016**, soit 31,9 % ou plus :
 - [Saint-Jean-Port-Joli centre](#)
 - [Saint-Cyrille-de-Lessard](#)
- Aucune communauté locale n'affiche une faible proportion d'aînés vivant seuls.

En terminant, la mobilisation communautaire est pleinement active sur le territoire de L'Islet, notamment par la mise en place d'initiatives variées touchant la réussite éducative des jeunes, la sécurité alimentaire, le logement social, ainsi que le soutien aux aînés et aux personnes en situation de pauvreté. Grâce à des approches collaboratives et des projets innovants, les partenaires locaux travaillent ensemble pour améliorer le bien-être et la résilience des communautés.

Introduction

Depuis plus de 15 ans, la Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches publie des portraits sur la caractérisation des communautés locales de la région. Entre 2009 et 2021, 3 éditions ont été publiées. Les retombées qui découlent de ces productions sont bien établies¹. Cette nouvelle édition est proposée toujours avec la même finalité, celle de mieux connaître les réalités locales et ainsi soutenir le développement de nos communautés locales.

Les communautés locales sont des entités relativement homogènes aux plans géographique et humain, regroupant des résidents ayant un certain sentiment d'appartenance ou partageant des affinités. Sur le plan géographique, elles sont délimitées à partir des aires de diffusion² de Statistique Canada et peuvent comprendre d'une à 14 aires de diffusion. Sur le plan humain, elles sont identifiées lors de consultations auprès d'acteurs locaux, incluant des professionnels du CISSS de Chaudière-Appalaches, des représentants municipaux, des organismes communautaires, des citoyens et des membres actifs de la communauté.

Les portraits de cette 4^e édition présentent les données de 2021 de manière différente et adaptée aux besoins exprimés par les divers partenaires. Des rapports synthèses pour chaque MRC sont produits et accompagnés par la diffusion [d'infographies interactives](#). De plus, les données complètes, sous forme de tableaux interactifs, sont mises à la disposition des partenaires selon la demande.

Objectifs

La finalité de la démarche est de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie des citoyens, d'adapter les services de soins et santé et de **réduire les inégalités sociales de santé** dans la région de la Chaudière-Appalaches. Ces inégalités représentent des écarts de santé et de bien-être injustes et évitables entre les individus associés à des avantages ou des désavantages sociaux et économiques tels que le revenu, la scolarité, l'emploi, le logement, le soutien et le réseau social (Aiach, 2010). Les personnes dont le statut socio-économique est moins favorable ont plus de risques de présenter une moins bonne santé que celles dont le statut est plus favorable.

Les objectifs de la démarche de la caractérisation des communautés locales sont :

- **Inform**er tous les acteurs impliqués dans le développement des communautés locales sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des communautés locales pour leur permettre de mieux cibler les besoins et les interventions.
- **Favoriser** le partenariat et faciliter la mobilisation des partenaires communautaires et intersectoriels.
- **Adapter les services de soins et santé aux réalités locales**.
- **Soutenir** la prise de décision à l'aide d'une approche permettant l'identification des inégalités sociales de santé.
- **Sensibiliser** et informer la population sur les caractéristiques propres à la communauté dans laquelle ils vivent.

¹ Les retombées ont été documentées dans le cadre d'une étude évaluative réalisée par l'INSPQ : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir : évaluation de la démarche de caractérisation des communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches. Faits saillants. Direction du développement des individus et des communautés locales. INSPQ. Avril 2013.

² Une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable. Il s'agit de la plus petite région géographique pour laquelle les données du recensement de Statistique Canada sont diffusées. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, en 2021, la population des AD varie de 95 à 3 190 pour une moyenne de 595 personnes.

Contenu

Chaque section du rapport est une synthèse faisant ressortir les faits saillants des communautés locales de la MRC, globalement et pour des populations spécifiques, soit **les familles, les jeunes et les aînés**.



Tout au long du document, **les définitions** sont mises en évidence par des zones de texte de couleur vert clair et marquées d'un symbole d'information.

Les principaux constats ressortant de l'analyse des données sont résumés dans des encadrés.

Quelques considérations méthodologiques

Les données utilisées pour cette 4^e édition de la Caractérisation des communautés locales proviennent des recensements canadiens de 2021 et de 2016. L'analyse réalisée présente des symboles et couleurs lorsque possible afin de faciliter la lecture et l'interprétation des données :

	Défavorable	Favorable	Ni favorable, ni défavorable
Valeur plus élevée	+	+	+
Valeur moins élevée	-	-	-
Augmentation	↑	↑	↑
Diminution	↓	↓	↓
Changement	🚩	🚩	Non applicable

Pour l'état de situation en 2021, les communautés locales sont classées en 3 groupes⁵ :

- **Dans le quintile supérieur** : un groupe de 20 % des communautés locales avec **les valeurs les plus élevées**, soit une valeur plus grande ou égale au quintile supérieur (environ 47 communautés locales sur les 236).
- **Dans le quintile inférieur** : un groupe de 20 % des communautés locales avec **les valeurs les plus faibles**, soit une valeur plus petite ou égale au quintile inférieur.
- **Dans les quintiles intermédiaires** : un groupe de 60 % des communautés locales, soit celles entre les quintiles inférieur et supérieur (environ 142 communautés locales sur les 236). Dans le texte, une étoile* sera utilisée pour indiquer qu'il s'agit de l'étendue des valeurs de ces quintiles.

Pour les indicateurs présentés en pourcentage, l'évolution entre 2016 et 2021 est calculée par la différence entre les proportions³ de chaque année. Pour les nombres de populations, l'évolution est calculée par un taux de croissance ou de décroissance lorsque la population diminue⁴. Pour les indicateurs de revenus, l'évolution est calculée par un pourcentage d'augmentation ou de diminution⁵. Les communautés locales sont ensuite classées en 3 groupes selon la méthodologie précédente⁶ :

- Dans les quintiles supérieur et inférieur : 2 groupes de 20 % des communautés locales qui se retrouvent aux extrêmes pour les changements entre 2016 et 2021.
- Dans les quintiles intermédiaires : 1 groupe de 60 % des communautés locales avec un changement entre 2016 et 2021 qui se situe autour de la moyenne régionale.

³ Différence en points de pourcentage = Proportion en 2021 - Proportion en 2016.

⁴ Taux de croissance ou décroissance = (population en 2021 - population en 2016) / population en 2016

⁵ Pourcentage d'augmentation ou de diminution = (Revenu en 2021 - Revenu en 2016) / Revenu en 2016

⁶ Pour certains indicateurs, la catégorisation par quintile n'était pas possible en raison du grand nombre de communautés locales avec une proportion de 0 % ou n'ayant subi aucun changement entre 2016 et 2021. S'il y a lieu, une note de bas de page est présente.

1. Communautés locales de la MRC de L'Islet

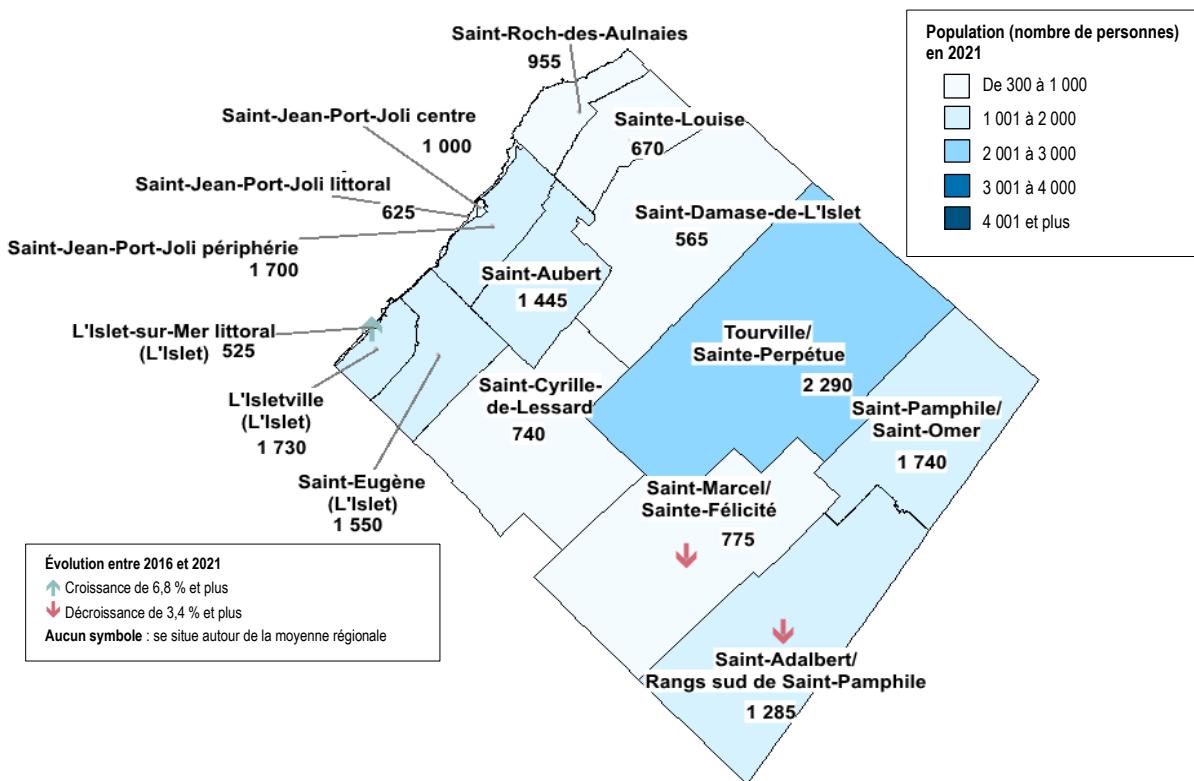
1.1. Population

La MRC de L'Islet comprend **17 600 personnes**, dont 8 625 femmes (49,0 %) et 8 970 hommes (51,0 %). Elle représente **4,1 % de la population de la région** de la Chaudière-Appalaches. Cette MRC présente un taux de décroissance de la population de 1,1 % depuis 2016. À titre de comparaison, la région présente un taux de croissance de 3,1 % et celui du Québec est de 4,1 %.

La MRC de L'Islet compte **15 communautés locales**, comprenant entre 525 et 2 290 personnes (carte 1). Elles sont réparties en **2 zones** :

- **L'Islet Nord** : 11 510 personnes et **11 communautés locales** :
 - 3 communautés locales qui forment la municipalité de L'Islet (L'Islet-sur-Mer littoral, L'Isletville, Saint-Eugène).
 - 5 communautés locales qui couvrent chacune des municipalités de Saint-Damase-de-L'Islet, Saint-Aubert, Saint-Roch-des-Aulnaies, Sainte-Louise et Saint-Cyrille-de-Lessard.
 - 3 communautés locales qui forment la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli (littoral, centre, périphérie).
- **L'Islet Sud** : 6 090 personnes et **4 communautés locales** :
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile qui regroupe une portion de la municipalité de Saint-Pamphile avec Saint-Adalbert.
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer qui regroupe une portion de la municipalité de Saint-Pamphile avec Saint-Omer.
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité qui regroupe les 2 municipalités
 - Tourville/Sainte-Perpétue qui regroupe les 2 municipalités

Carte 1. Population en 2021 et évolution entre 2016 et 2021



Évolution entre 2016 et 2021

- 12 communautés locales ont connu une évolution de la population se situant entre un taux de décroissance de 3,3 % et un taux de croissance de 6,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - ↓ 2 communautés locales présentent un taux de décroissance plus important (3,4 % et plus) :
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (-8,2 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (-4,9 %)
 - ↑ 1 communauté locale connaît un taux de croissance plus important (6,8 % et plus) :
 - L'Islet-sur-Mer littoral (+7,1 %)

1.2. Zones rurales et urbaines



Une **zone urbaine** (aussi appelée « centre de population ») se définit par une zone géographique qui contient au moins 1 000 habitants et dont la densité de population est d'au moins 400 habitants par kilomètre carré. Toutes les zones géographiques situées à l'extérieur des zones urbaines sont classées dans la catégorie des **zones rurales**. À l'intérieur d'une communauté locale, il peut y avoir à la fois une ou des zones urbaines et une ou des zones rurales. On obtient ainsi le pourcentage de la population de chaque communauté locale qui vit dans une zone urbaine et le pourcentage qui vit dans une zone rurale.

Dans la MRC de L'Islet, en 2021, 1 380 personnes (7,8 %) vivent en zone urbaine. Cette proportion est nettement plus faible que celle observée dans la région (60,5 %) et celle du Québec (81,0 %). La proportion de personnes vivant en zone urbaine a diminué de 0,1 % entre 2016 et 2021 dans la MRC, alors qu'on observe une augmentation pour la région (0,5 %) et le Québec (0,5 %).

- 1 communauté locale a 50 % et plus de sa population vivant en **zone urbaine** :
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (100 %)
- 14 communautés locales ont moins de 50 % de leur population vivant en zone urbaine, dont 12 communautés locales sont considérées entièrement rurales :
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (39,2 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (7,6 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (0 %)
 - L'Isletville (0 %)
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (0 %)
 - Saint-Aubert (0 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (0 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (0 %)
 - Sainte-Louise (0 %)
 - Saint-Eugène (0 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (0 %)
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (0 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (0 %)
 - Tourville/Sainte-Perpétue (0 %)

Évolution entre 2016 et 2021⁷

- Dans la **totalité des communautés locales (15)**, le pourcentage de personnes habitant en zone urbaine est demeuré sensiblement le même (entre une diminution de 0,6 % et une augmentation de 1,1 %).
- Ainsi, **aucune** communauté locale ne se distingue.

⁷ Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %.

2. Défavorisation matérielle et sociale



La défavorisation matérielle et sociale est un élément important de la caractérisation des communautés locales.

- **La défavorisation matérielle** reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante des personnes résidant dans un territoire. Elle est évaluée par des caractéristiques socio-économiques telles que l'emploi, le revenu et la scolarité.
- **La défavorisation sociale** réfère à la fragilité du réseau social, de la famille et de la communauté. Elle est évaluée par des caractéristiques sociales telles que le fait de vivre dans une famille monoparentale, de vivre seul ou d'être séparé, divorcé ou veuf.

Une communauté est considérée défavorisée si elle se situe sous le niveau atteint par la majorité des communautés locales, pour une ou plusieurs de ces caractéristiques socio-économiques.

La défavorisation matérielle et sociale est associée à un moins bon état de santé et de bien-être et reflète ainsi les inégalités sociales de santé (Stringhini et al., 2017). Afin d'évaluer cette défavorisation, **l'indice de défavorisation matérielle et sociale est utilisé**. Celui-ci regroupe 6 indicateurs répartis en 2 échelles (matérielle et sociale) (figure 1).

Figure 1. Les indicateurs permettant de calculer l'indice de défavorisation matérielle et sociale

Défavorisation matérielle		Défavorisation sociale	
	Proportion de la population sans emploi		Proportion de la population vivant seule
	Proportion de la population sans diplôme d'études secondaires		Proportion de familles monoparentales
	Revenu moyen		Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves

Tous les indicateurs sont calculés dans la population de 15 ans et plus et ajustés en fonction de l'âge et du genre de la population du Québec en 2016, à l'exception de celui sur les familles monoparentales.

Légendes de l'indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice est divisé en quintiles correspondant au niveau de défavorisation pour chacune des échelles (matérielle et sociale). Ainsi, chaque communauté locale est placée dans une case correspondant à sa situation matérielle (dans l'axe vertical) et à sa situation sociale (dans l'axe horizontal). Les quintiles sont ensuite regroupés en 9 catégories de défavorisation illustrées par des couleurs différentes. Les zones rouges et les zones bleues comportent une seule dimension de défavorisation, alors que les zones lilas et violettes combinent les 2 dimensions de défavorisation.

Quintiles de l'indice de défavorisation				
Défavorisation sociale				
Très favorisé (Q1)	Très défavorisé (Q5)			
Défavorisation matérielle	Q1-Q1	Q1-Q2	Q1-Q3	Q1-Q4
	Q2-Q1	Q2-Q2	Q2-Q3	Q2-Q4
	Q3-Q1	Q3-Q2	Q3-Q3	Q3-Q4
	Q4-Q1	Q4-Q2	Q4-Q3	Q4-Q4
	Q5-Q1	Q5-Q2	Q5-Q3	Q5-Q4

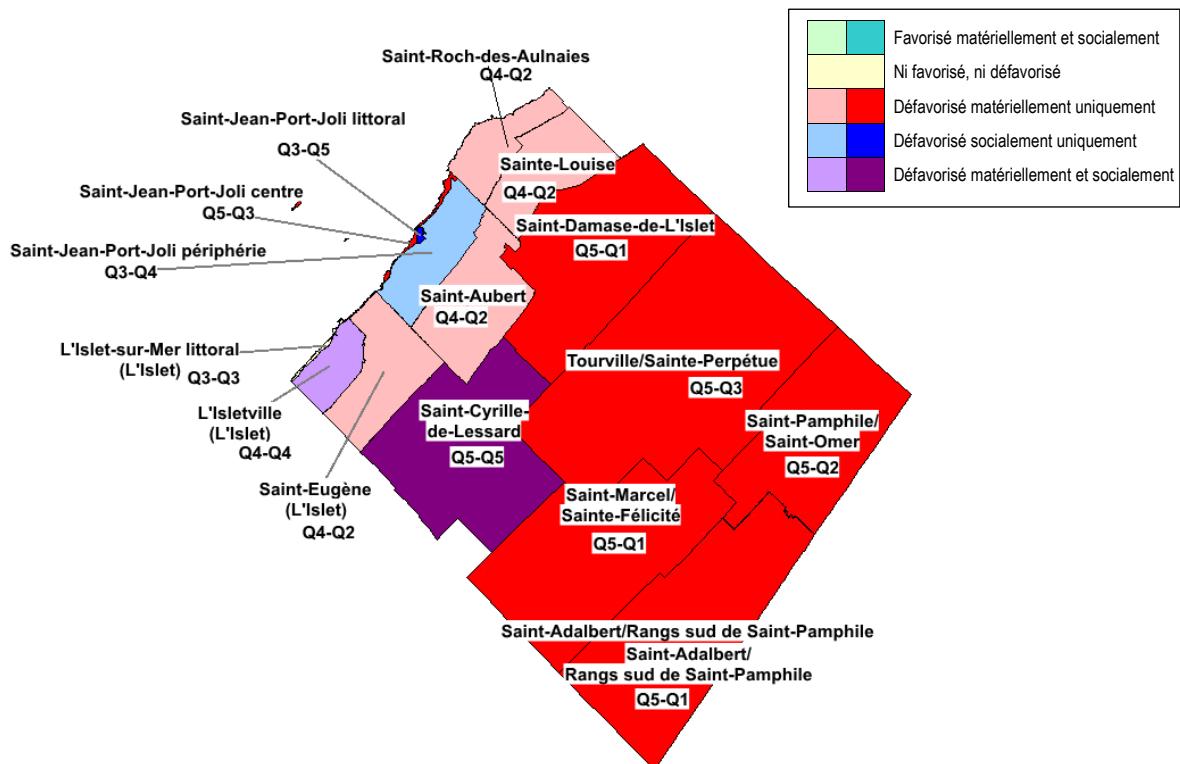
Catégories de l'indice de défavorisation	
Très favorisé matériellement et socialement.	
Favorisé matériellement et socialement	
Ni favorisé, ni défavorisé	
Défavorisé matériellement uniquement	Défavorisé socialement uniquement
Très défavorisé matériellement	Très défavorisé socialement
Défavorisé matériellement et socialement	
Très défavorisé matériellement et socialement	

Vision régionale en 2021

Comparaison des communautés locales de la MRC de L'Islet avec les 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches :

- Aucune communauté locale n'est favorisée matériellement et socialement.
- 1 communauté locale n'est ni favorisée, ni défavorisée.
- 10 communautés locales sont défavorisées matériellement, dont 6 très défavorisées.
- 2 communautés locales sont défavorisées socialement, dont 1 très défavorisée.
- 2 communautés locales sont défavorisées matériellement et socialement, dont 1 très défavorisée.

Carte 2. Indice de défavorisation matérielle et sociale, vision régionale en 2021

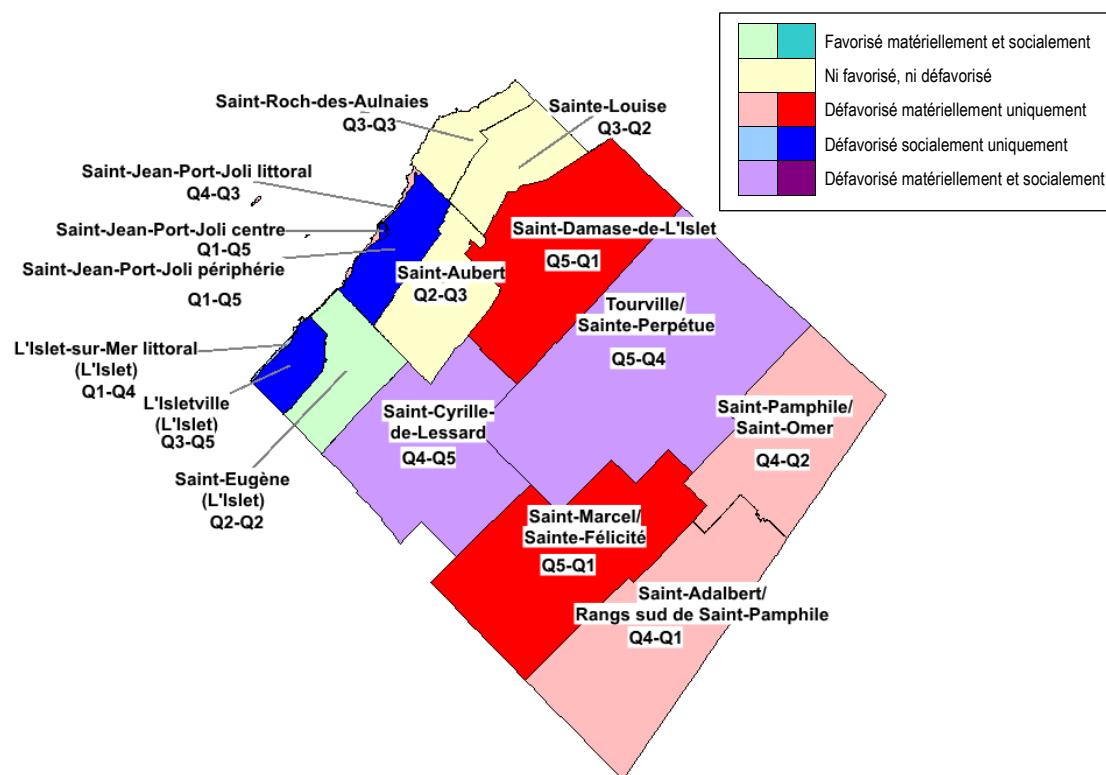


Vision locale en 2021

Comparaison des 15 communautés locales de la MRC de L'Islet entre elles :

- 1 communauté locale est **favorisée matériellement et socialement**.
- 3 communautés locales ne sont ni favorisées, ni défavorisées.
- 5 communautés locales sont **défavorisées matériellement**, dont 2 très défavorisées.
- 4 communautés locales sont **défavorisées socialement**, dont 3 très défavorisées.
- 2 communautés locales sont **défavorisées matériellement et socialement**.

Carte 3. *Indice de défavorisation matérielle et sociale, vision locale en 2021*



Comparaison avec la Caractérisation des communautés locales de 2016

Vision régionale 2016-2021

- 8 communautés locales de la MRC de L'Islet sont restées **dans la même catégorie** de défavorisation matérielle et sociale qu'en 2016.
- 6 communautés locales ont changé pour une **catégorie supérieure** en 2021, dont une est montée de 3 catégories :
 - L'Islet-sur-Mer littoral (**3 catégories**)
 - Saint-Aubert
 - Sainte-Louise
 - Saint-Jean-Port-Joli centre
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral
 - Tourville/Sainte-Perpétue
- 1 communauté locale a changé pour une **catégorie inférieure** en 2021 :
 - Saint-Cyrille-de-Lessard

Vision locale 2016-2021

- 10 communautés locales de la MRC de L'Islet sont restées **dans la même catégorie** de défavorisation matérielle et sociale qu'en 2016.
- 3 communautés locales ont changé pour une **catégorie supérieure** en 2021 :
 - L'Islet-sur-Mer littoral
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile
 - Saint-Eugène
- 2 communautés locales ont changé pour une **catégorie inférieure**, dont **une a baissé de 2 catégories** :
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (**2 catégories**)
 - Saint-Damase-de-L'Islet

3. Population générale

Cette section présente des caractéristiques socio-économiques appliquées à tous les groupes d'âge. Elle aborde des thèmes tels le revenu, la scolarité, l'emploi, le logement, l'immigration, la langue et les déménagements.

3.1. Revenu

3.1.1. *Revenu médian après impôt*



Le revenu médian après impôt est calculé dans la population de 15 ans et plus et permet d'avoir une bonne idée des revenus de la population en limitant l'influence des revenus très élevés. Une personne qui gagne le revenu médian peut affirmer que la moitié de la population gagne moins qu'elle et que l'autre moitié gagne plus. S'il n'y a pas d'extrême, le revenu médian est similaire au revenu moyen.

Le revenu médian dans la MRC de L'Islet (32 800 \$) est plus faible que celui de la région (37 200 \$) et celui du Québec (36 400 \$). Une augmentation de 23,3 % du revenu médian est observée de 2016 à 2021 dans la MRC. Cette augmentation est plus élevée que celle de la région (21,3 %), mais similaire à celle du Québec (23,2 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- Le revenu médian des communautés locales de la MRC varie de 29 400 \$ à 36 000 \$.
- 7 communautés locales de la MRC de L'Islet ont un revenu médian se situant entre 32 400 \$ et 40 000 \$*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



8 communautés locales présentent un revenu médian plus faible (32 300 \$ et moins) :

- Saint-Marcel/Sainte-Félicité
- Saint-Damase-de-L'Islet
- Sainte-Louise
- Saint-Pamphile/Saint-Omer
- Saint-Jean-Port-Joli centre
- Tourville/Sainte-Perpétue
- Saint-Cyrille-de-Lessard
- Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile



Aucune communauté locale n'affiche un revenu médian plus élevé (40 100 \$ et plus).

Évolution entre 2016 et 2021

- 9 communautés locales de la MRC de L'Islet présentent une augmentation du revenu médian entre 17,2 % et 25,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 1 communauté locale affiche une augmentation moins importante (17,1 % et moins) :
- L'Islet-sur-Mer littoral (+16,0 %)



- 5 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (26,0 % et plus) :
- Saint-Marcel/Sainte-Félicité (+29,0 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (+27,4 %)
 - L'Isletville (+27,2 %)
 - Sainte-Louise (+26,1 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (+26,0 %)

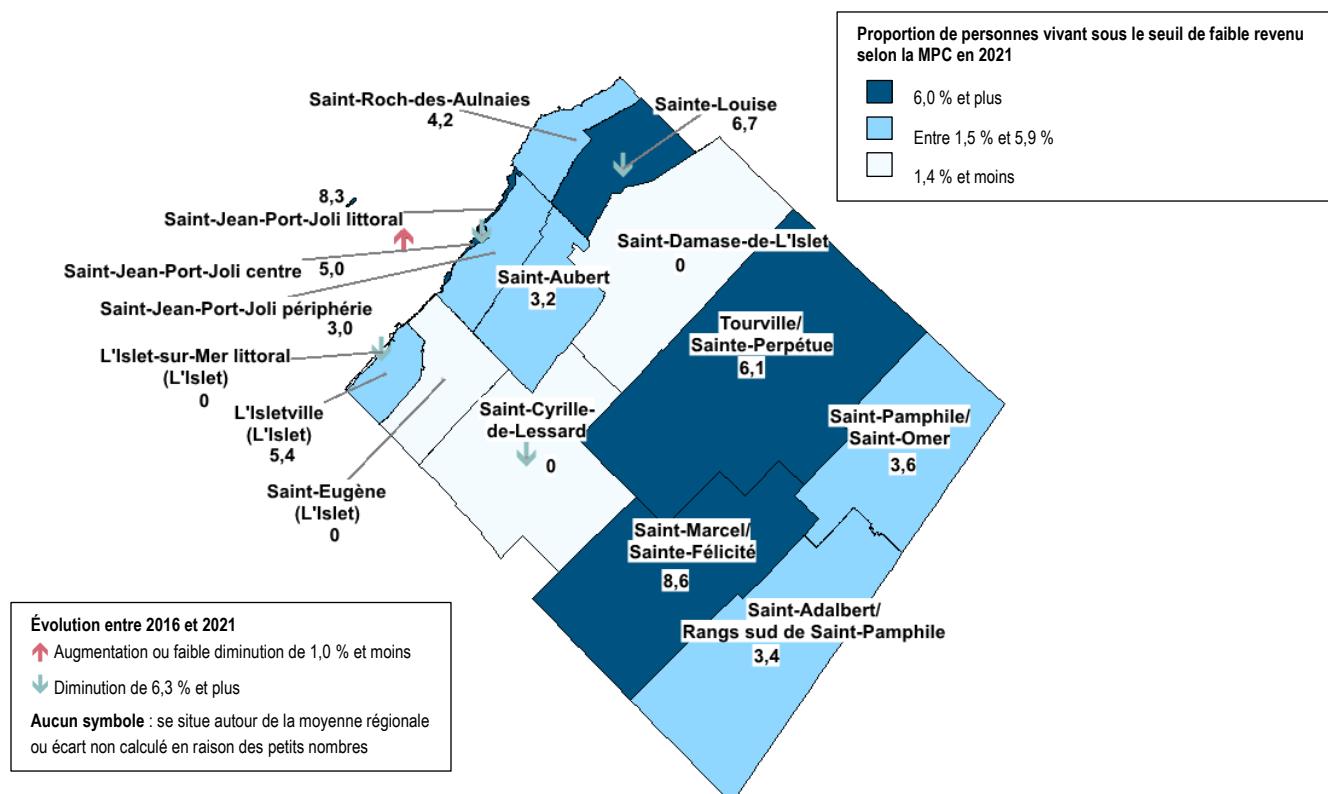
3.1.2. Mesure de faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC)



La mesure du panier de consommation (MPC) représente le coût d'un ensemble de biens et services, incluant nourriture, vêtements, logement, transport et autres nécessités, correspondant à un niveau de vie modeste. On considère qu'un ménage vit dans **la pauvreté** s'il n'a pas les moyens de s'acheter **ce panier de consommation**. **Les seuils de faibles revenus** calculés selon la MPC tiennent compte des différences de coûts des biens et services pouvant exister entre les communautés locales de tailles différentes et entre celles de tailles similaires, mais situées dans des territoires différents.

Dans la MRC de L'Islet, en 2021, **715 personnes sont en situation de pauvreté** selon la MPC, ce qui représente **un taux de pauvreté de 4,2 %**. Ce taux est **légèrement supérieur à celui de la région** (3,9 %), mais inférieur à celui du Québec (6,4 %). Globalement, la MRC présente une diminution du taux de pauvreté de 4,3 % entre 2016 et 2021, ce qui est plus élevé que celle observée dans la région (3,2 %), mais plus faible que celle du Québec (5,9 %).

Carte 4. Pauvreté selon la mesure du panier de consommation (MPC) en 2021 et évolution entre 2016 et 2021⁸



⁸ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales⁹

- Le taux de pauvreté varie entre 0 % et 8,6 % dans les 15 communautés locales de la MRC.
- 7 communautés locales affichent un taux de pauvreté se situant entre 1,5 % et 5,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4 communautés locales présentent un taux de pauvreté plus élevé (6,0 % et plus) :
- Saint-Marcel/Sainte-Félicité (8,6 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (8,3 %)
 - Sainte-Louise (6,7 %)
 - Tourville/Sainte-Perpétue (6,1 %)



- 4 communautés locales affichent un taux de pauvreté plus faible (1,4 % et moins) :
- L'Islet-sur-Mer littoral (0 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (0 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (0 %)
 - Saint-Eugène (0 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- 10 communautés locales ont connu une diminution du taux de pauvreté se situant entre 1,1 % et 6,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 1 communauté locale présente soit une augmentation ou une diminution moins importante de 1,0 % et moins :
- Saint-Jean-Port-Joli littoral (+0,3 %)



- 4 communautés locales affichent une diminution plus importante (6,3 % et plus) :
- Saint-Cyrille-de-Lessard (-11,5 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (-9,1 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (-9,0 %)
 - Sainte-Louise (-8,3 %)

⁹ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

3.1.3. Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Api)



La mesure de faible revenu après impôt (MFR-Api) est un seuil qui correspond à la moitié du revenu médian, ajusté selon la taille du ménage et calculé à l'échelle canadienne. C'est une mesure moins spécifique à la réalité régionale que la MPC et dont le seuil est généralement plus élevé. Il donne toutefois une indication de la proportion de personnes avec un revenu moindre et est utile pour des petites communautés locales, lorsque les nombres sont trop petits pour le calcul de la MPC.

En 2021, **2 350 personnes de la MRC de L'Islet vivent dans une situation de faible revenu**, soit **13,8 %** de la population. Cette proportion est **plus élevée que celle de la région** (9,9 %) et celle du Québec (11,9 %). Celle-ci a diminué (1,0 %) entre 2016 et 2021 dans la MRC, une diminution similaire à celle de la région (0,8 %), mais plus faible que celle du Québec (2,7 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- La proportion de personnes à faible revenu varie de 9,9 % à 20,8 % dans les communautés locales de la MRC de L'Islet.
- **9** communautés locales ont une proportion de personnes à faible revenu se situant entre 6,4 % et 15,0 %*. Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 6 communautés locales affichent une proportion plus élevée (15,1 % et plus) :
- Saint-Marcel/Sainte-Félicité (20,8 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (18,1 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (18,0 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (17,0 %)
 - Tourville/Sainte-Perpétue (16,8 %)
 - Sainte-Louise (15,6 %)



- Aucune** communauté locale ne présente une proportion plus faible (6,3 % et moins).

Évolution entre 2016 et 2021

- **10** communautés locales ont connu une variation de la proportion de personnes à faible revenu se situant entre une diminution de 2,1 % et une augmentation de 0,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 2 communautés locales présentent une augmentation plus importante (0,7 % et plus) :
- Saint-Damase-de-L'Islet (+1,5 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (+1,5 %)



- 3 communautés locales affichent une diminution plus importante (2,2 % et plus) :
- Sainte-Louise (-3,8 %)
 - Saint-Aubert (-2,9 %)
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (-2,2 %)

3.2. Faible scolarité



La faible scolarité est calculée dans la population de **25 ans et plus** et se définit par l'absence de certificat, diplôme ou grade. Elle inclut donc tous ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires et qui n'ont pas de diplôme d'école de métier ou professionnelle. La faible scolarité est un indicateur de faible statut socio-économique et, tout comme l'IDMS, elle est associée à un moins bon état de santé et de bien-être.

Dans la MRC de L'Islet, **27,3 % de la population âgée de 25 ans et plus (3 615 personnes) n'a aucun diplôme**, certificat ou grade. Cette proportion est **supérieure à celle observée dans la région** de la Chaudière-Appalaches (17,8 %) et celle du Québec (15,9 %). Entre 2016 et 2021, cette proportion a diminué de 2,9 % dans la MRC, ce qui est un peu plus élevé que la diminution observée dans la région (2,3 %) et plus élevé qu'au Québec (1,9 %). En excluant les personnes âgées de 65 ans et plus, la proportion de faible scolarité est de 20,5 % dans la MRC, ce qui est supérieur à la région (12,2 %) et au Québec (11,8 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- La proportion de faible scolarité varie entre 11,7 % et 41,7 % dans les communautés locales de la MRC.
- **11** communautés locales présentent une proportion de faible scolarité se situant entre 10,5 % et 26,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4** communautés locales affichent une proportion plus élevée (26,8 % et plus) :
- Tourville/Sainte-Perpétue (41,7 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (40,6 %)
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (39,1 %)
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (38,9 %)



- Aucune** communauté locale ne présente une proportion plus faible (10,4 % et moins).

Évolution entre 2016 et 2021

- **9** communautés locales ont connu une variation de la proportion de faible scolarité se situant entre une diminution de 5,7 % et une augmentation de 0,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 2** communautés locales connaissent une augmentation plus importante (0,8 % et plus) :
- Saint-Jean-Port-Joli littoral (+4,2 %)
 - Saint-Eugène (+3,3 %)



- 4** communautés locales présentent une diminution plus importante (5,8 % et plus) :
- Saint-Jean-Port-Joli centre (-7,7 %)
 - Saint-Aubert (-7,6 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (-7,4 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (-7,2 %)

3.3. Personnes sans emploi



Les personnes sans emploi représentent la population âgée de 25 à 64 ans qui ne fait aucun travail rémunéré, accompli pour un employeur ou à son propre compte et aucun travail familial non rémunéré, comme travailler pour l'exploitation d'une ferme ou d'une entreprise qui appartient à un membre de la famille. Ceci inclut les personnes au chômage. Toutefois, les personnes en arrêt de travail en raison d'une maladie, d'une incapacité ou pour obligations personnelles ou familiales ne font pas partie des personnes sans emploi.

En 2021, **23,7 % des personnes de 25 à 64 ans (2 000 personnes) sont sans emploi dans la MRC de L'Islet**, dont 420 chômeurs (5,0 %). La proportion de personnes sans emploi est **plus élevée que celle de la région de la Chaudière-Appalaches (18,7 %)**, mais similaire à celle du Québec (23,1 %). Celle-ci a légèrement diminué depuis 2016 (1,2 %), ce qui est similaire à la diminution dans la région (1,4 %) et au Québec (1,4 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- La proportion de personnes sans emploi chez les 25 à 64 ans varie entre 18,4 % et 38,8 % dans les communautés locales de la MRC de L'Islet.
- 8** communautés locales présentent une proportion de personnes sans emploi se situant entre 14,6 % et 24,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 7 communautés locales affichent une proportion plus élevée (25,0 % et plus) :
- Saint-Cyrille-de-Lessard (38,8 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (38,1 %)
 - Tourville/Sainte-Perpétue (28,6 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (27,5 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (25,0 %)
 - Sainte-Louise (25,0 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (25,0 %)



- Aucune** communauté locale ne présente une proportion plus faible (14,5 % et moins).

Évolution entre 2016 et 2021

- 10** communautés locales ont connu une variation de la proportion de personnes de 25 à 64 ans sans emploi se situant entre une diminution de 6,1 % et une augmentation de 2,5 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 2 communautés locales affichent une augmentation plus importante (2,6 % et plus) :
- Saint-Cyrille-de-Lessard (+11,4 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (+6,4 %)



- 3 communautés locales connaissent une diminution plus importante (6,2 % et plus) :
- Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (-10,3 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (-8,6 %)
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (-6,2 %)

3.4. Logement

3.4.1. Ménages locataires

Dans la MRC de L'Islet, en 2021, 1 710 ménages sont locataires, ce qui représente **20,8 % de tous les ménages**. Cette proportion est **plus faible que celle de la région (28,4 %)** et beaucoup plus faible que celle du Québec (39,9 %). Celle-ci est restée stable depuis 2016 dans la MRC (baisse de 0,1 %), alors qu'elle a augmenté de 1,8 % dans la région et de 1,4 % au Québec.

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- La proportion de ménages locataires varie de 9,2 % à 46,2 % dans les communautés locales de la MRC de L'Islet.
- **13** communautés locales affichent une proportion de ménages locataires se situant entre 11,8 % et 32,4 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

-  1 communauté locale présente une proportion plus élevée (32,5 % et plus) :
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (46,2 %)
-  1 communauté locale affiche une proportion plus faible (11,7 % et moins) :
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (9,2 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **13** communautés locales ont connu une variation de la proportion de ménages locataires se situant entre une diminution de 1,9 % et une augmentation de 4,5 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

-  1 communauté locale connaît une augmentation plus importante (4,6 % et plus) :
 - L'Islet-sur-Mer littoral (+5,0 %)
-  1 communauté locale présente une diminution plus importante (2,0 % et plus) :
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (-2,0 %)

3.4.2. Logement inadéquat



Un ménage ayant un logement inadéquat (aussi appelé « ayant des besoins impérieux ») est un ménage qui :

- N'a pas les moyens de se payer un logement considéré acceptable dans sa collectivité (le coût médian des logements de sa collectivité dépasse 30 % ou plus de son revenu total avant impôt).

Et

- Le logement de ce ménage répond à **au moins 1 des 3 critères** suivants :
 - Il nécessite des **réparations majeures**;
 - Il n'est **pas abordable**, c'est-à-dire que le ménage consacre plus de 30 % de son revenu à son logement;
 - Il n'est **pas de taille convenable**, c'est-à-dire que le nombre de chambres à coucher ne suffit pas pour répondre aux besoins du ménage, compte tenu de la taille et de la composition du ménage.

En 2021, **295 ménages habitent dans un logement inadéquat dans la MRC de L'Islet**, ce qui représente **3,7 % des ménages**. Cette proportion **est légèrement plus élevée que celle observée dans la région** (3,0 %), mais plus faible que celle au Québec (5,9 %). La proportion de ménages ayant un logement inadéquat a diminué de 3,1 % dans la MRC, une diminution plus élevée que celle de la région (1,8 %), mais similaire à celle du Québec (2,9 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales¹⁰

- La proportion de ménages ayant un logement inadéquat varie de 0 % à 10,7 % dans les communautés locales de la MRC.
- **Aucune** communauté locale n'affiche une proportion de ménages vivant en logement inadéquat entre 0,9 % et 3,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 6 communautés locales présentent une proportion plus élevée (3,1 % et plus) :
 - Tourville/Sainte-Perpétue (10,7 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (9,9 %)
 - Saint-Aubert (8,0 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (7,1 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (5,3 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (5,1 %)



- 9 communautés locales affichent une proportion très faible ou nulle (0 %) :
 - L'Islet-sur-Mer littoral
 - L'Isletville
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile
 - Sainte-Louise
 - Saint-Eugène
 - Saint-Jean-Port-Joli centre
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer

¹⁰ Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %. À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Évolution entre 2016 et 2021

- **6** communautés locales exposent une variation de la proportion de ménages vivant en logement inadéquat se situant entre aucun changement et une diminution de 1,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



1 communauté locale affiche une augmentation (0,1 % et plus) :

- Saint-Damase-de-L'Islet (+1,4 %)



8 communautés locales connaissent une diminution plus importante (1,9 % et plus) :

- Sainte-Louise (-16,7 %)
- L'Isletville (-8,7 %)
- Saint-Jean-Port-Joli centre (-7,9 %)
- Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (-5,4 %)
- Saint-Cyrille-de-Lessard (-4,9 %)
- Saint-Marcel/Sainte-Félicité (-4,4 %)
- Saint-Roch-des-Aulnaies (-3,8 %)
- Saint-Aubert (-2,0 %)

3.4.3. *Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement*

Tous les types de ménages

En 2021, 7,0 % des ménages de la MRC de L'Islet consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement, une proportion **plus faible que celle de la région** (9,6 %) et celle du Québec (16,0 %). La proportion de ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement a diminué de 4,2 % entre 2016 et 2021 dans la MRC, soit une diminution similaire à celle de la région (3,5 %) et celle du Québec (4,9 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales¹¹

- La proportion de ménages consacrant 30 % ou plus du revenu au logement varie de 0 % à 19,3 % dans les communautés locales de la MRC.
- 7 communautés locales présentent une proportion se situant entre 5,3 % et 11,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 -  2 communautés locales affichent une proportion plus élevée (11,7 % et plus) :
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (19,3 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (12,0 %)
 -  6 communautés locales affichent une proportion plus faible (5,2 % et moins) :
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (0 %)
 - Saint-Eugène (2,3 %)
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (3,3 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (3,9 %)
 - Sainte-Louise (4,8 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (4,9 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- 8 communautés locales ont connu une variation de la proportion des ménages consacrant 30 % ou plus du revenu au logement se situant entre aucun changement et une diminution de 7,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- 
- 3 communautés locales connaissent une augmentation :
 - Saint-Damase-de-L'Islet (+7,1 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (+4,7 %)
 - Tourville/Sainte-Perpétue (+2,5 %)

- 
- 4 communautés locales affichent une diminution plus importante (7,7 % et plus) :
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (-16,0 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (-15,7 %)
 - Sainte-Louise (-8,1 %)
 - L'Isletville (-7,9 %)

¹¹ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

3.4.4. Ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement

En 2021, **170 ménages locataires** de la MRC de L'Islet consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement, soit **10,0 % des ménages locataires**. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (18,1 %) et celle du Québec (25,0 %). Celle-ci a diminué de 9,4 % entre 2016 et 2021, une diminution plus élevée que celle de la région (7,3 %) et celle du Québec (8,7 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales¹²

- La proportion des ménages locataires qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement varie de 0 % à 20,8 % dans les communautés locales de la MRC.
- **6** communautés locales ont une proportion des ménages locataires consacrant 30 % ou plus du revenu au logement se situant entre 6,5 % et 20,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  1 communauté locale affiche une proportion plus élevée (20,1 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ Saint-Aubert (20,8 %) |  8 communautés locales présentent une proportion très faible ou nulle (0 %) : <ul style="list-style-type: none">▪ Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile▪ Saint-Cyrille-de-Lessard▪ Saint-Damase-de-L'Islet▪ Sainte-Louise▪ Saint-Eugène▪ Saint-Jean-Port-Joli périphérie▪ Saint-Marcel/Sainte-Félicité▪ Saint-Roch-des-Aulnaies |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Évolution entre 2016 et 2021

- **8** communautés locales connaissent une variation de la proportion des ménages consacrant 30 % ou plus du revenu au logement entre 2016 et 2021 se situant entre aucun changement et une diminution de 14,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  3 communautés locales affichent une augmentation : <ul style="list-style-type: none">▪ L'Islet-sur-Mer littoral (+16,7 %)▪ Tourville/Sainte-Perpétue (+6,8 %)▪ Saint-Aubert (2,1 %) |  4 communautés locales présentent une diminution plus importante (14,3 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ Saint-Jean-Port-Joli littoral (-24,6 %)▪ Saint-Jean-Port-Joli centre (-24,4 %)▪ Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (-19,0 %)▪ L'Isletville (-15,7 %) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

¹² Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %. À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

3.4.5. Ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement

En 2021, **390 ménages propriétaires** de la MRC de L'Islet consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement, soit **6,2 % des ménages propriétaires**. Cette proportion est **similaire à celle de la région** (6,2 %), mais plus faible que celle du Québec (10,0 %). Celle-ci a diminué de 2,7 % entre 2016 et 2021, une diminution similaire à celle de la région (2,4 %) et celle du Québec (2,9 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales¹³

- La proportion des ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement varie de 0 % à 20,5 % dans les communautés locales de la MRC.
- **9** communautés locales affichent une proportion des ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus du revenu au logement se situant entre 3,2 % et 8,7 %.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 3 communautés locales affichent une proportion plus élevée (8,8 % et plus) :
- Saint-Jean-Port-Joli littoral (20,5 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (12,5 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (10,5 %)



- 3 communautés locales présentent une proportion plus faible (3,1 % et moins) :
- Sainte-Louise (0 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (0 %)
 - Saint-Eugène (2,6 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **6** communautés locales présentent une variation de la proportion des ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus du revenu au logement entre 2016 et 2021 se situant entre une augmentation de 0,5 % et une diminution de 6,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 5 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (0,6 % et plus) :
- Saint-Damase-de-L'Islet (+8,3 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (+7,1 %)
 - Tourville/Sainte-Perpétue (+1,9 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (+1,9 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (+1,4 %)



- 4 communautés locales présentent une diminution plus importante (6,8 % et plus) :
- Saint-Marcel/Sainte-Félicité (-15,4 %)
 - Sainte-Louise (-13,3 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (-7,7 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (-7,6 %)

¹³ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

3.5. Immigration



Un immigrant désigne une personne à qui les autorités ont donné le droit de résider au Canada en permanence¹⁴. Dans le recensement canadien de 2021, ceux qui ont obtenu ce droit avant le 11 mai 2021 y sont inclus.

Dans la MRC de L'Islet, en 2021, **115 immigrants sont dénombrés**, ce qui représente **0,7 % de la population**. Ce pourcentage est **plus faible que celui de la région de la Chaudière-Appalaches (2,2 %)** et beaucoup plus faible que celui du Québec (14,6 %). Cette proportion est restée stable depuis 2016 (0 %), alors qu'elle a légèrement augmenté dans la région (0,4 %) et au Québec (0,9 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales¹⁵

- La proportion d'immigrants varie entre 0 % et 2,2 % dans les communautés locales de la MRC de L'Islet.
- **6** communautés locales de la MRC ont une proportion d'immigrants se situant entre 0,4 % et 2,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



Aucune communauté locale n'affiche une proportion plus élevée (2,9 % et plus).



9 communautés locales présentent une proportion très faible ou nulle (0 %) :

- Saint-Cyrille-de-Lessard
- L'Islet-sur-Mer littoral
- Saint-Jean-Port-Joli littoral
- Saint-Jean-Port-Joli périphérie
- Saint-Damase-de-L'Islet
- Tourville/Sainte-Perpétue
- Saint-Marcel/Sainte-Félicité
- Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile
- Saint-Pamphile/Saint-Omer

Évolution entre 2016 et 2021

- **9** communautés locales ont eu une variation de la proportion d'immigrants se situant entre une diminution de 0,7 % et une augmentation de 1,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



2 communautés locales affichent une augmentation plus importante (1,3 % et plus) :

- Sainte-Louise (+1,5 %)
- L'Isletville (+1,3 %)



4 communautés locales connaissent une diminution plus importante (0,8 % et plus) :

- L'Islet-sur-Mer littoral (-2,6 %)
- Saint-Jean-Port-Joli littoral (-1,8 %)
- Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (-1,0 %)
- Saint-Jean-Port-Joli périphérie (-0,9 %)

¹⁴ Les personnes sans le statut de résident permanent, les réfugiés et les sans statut ne sont pas inclus dans le groupe des immigrants.

¹⁵ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

3.6. Personnes de minorité visible



Une personne de minorité visible est une personne, autre que les Autochtones, qui n'est pas de race blanche ou qui n'a pas la peau blanche. Les minorités visibles comprennent les populations sud-asiatiques, chinoises, noires, des Philippines, arabes, latino-américaines, asiatiques du Sud-Est, asiatiques occidentales, coréennes et japonaises.

Le nombre de personnes de minorité visible a plus que sextuplé en 5 ans dans la MRC de L'Islet, passant de 35 personnes en 2016 à 210 personnes en 2021. Ce nombre représente **1,2 % de la population**. Ce pourcentage est plus faible que celui de la région (2,7 %) et il est nettement inférieur à celui du Québec (16,1 %). Cette proportion a légèrement augmenté entre 2016 et 2021 dans la MRC (1,0 %), une augmentation similaire à la région (1,2 %), mais plus faible qu'au Québec (3,2 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales¹⁶

- La proportion de personnes de minorité visible varie entre 0 % et 4,4 % dans les communautés locales de la MRC de L'Islet.
- 5 communautés locales affichent une proportion de personnes de minorité visible se situant entre 0,1 % et 3,6 %.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 1 communauté locale affiche une proportion plus élevée (3,7 % et plus) :
- L'Isletville (4,4 %)



- 9 communautés locales présentent une proportion très faible ou nulle (0 %) :
- Saint-Cyrille-de-Lessard
 - L'Islet-sur-Mer littoral
 - Saint-Eugène
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral
 - Sainte-Louise
 - Saint-Damase-de-L'Islet
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer

Évolution entre 2016 et 2021

- 13 communautés locales de la MRC de L'Islet ont connu une variation de la proportion de personnes de minorité visible se situant entre aucun changement et une augmentation de 2,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 1 communauté locale affiche une augmentation plus importante (2,3 % et plus) :
- L'Isletville (+3,8 %)



- 1 communauté locale connaît une diminution :
- L'Islet-sur-Mer littoral (-2,6 %)

¹⁶ Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %. À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

3.7. Langue

Dans la MRC de L'Islet, la majorité des personnes parlent français (99,7 %). Il est à noter que 25 personnes parlent uniquement l'anglais. Elles sont réparties dans 2 communautés locales, soit L'Isletville et Tourville/Sainte-Perpétue.

En 2021, 25 personnes ne connaissent ni l'anglais ni le français, ce qui représente une hausse par rapport à 2016, où personne n'était dans cette situation. Celles-ci sont localisées dans 3 des 15 communautés locales, soit Saint-Roch-des-Aulnaies, Saint-Jean-Port-Joli périphérie et Tourville/Sainte-Perpétue.

3.8. Mobilité

Dans la MRC de L'Islet, en 2021, 4 375 personnes ont déménagé à l'extérieur de la MRC dans les 5 années précédentes, soit 26,6 % de la population. Cette proportion est inférieure à celle observée dans la région (31,3 %) et celle du Québec (39,0 %). Cette proportion a augmenté de 6,1 % par rapport 2016, une augmentation plus élevée que celle de la région (3,9 %) et celle du Québec (3,2 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- La proportion de personnes ayant déménagé à l'extérieur entre 2016 et 2021 varie entre 20,7 % et 37,4 % dans les communautés locales de la MRC de L'Islet.
- 10 communautés locales ont une proportion de personnes ayant déménagé à l'extérieur entre 2016 et 2021 se situant entre 21,9 % et 34,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 2 communautés locales affichent une proportion plus élevée (34,7 % et plus) :
- Saint-Jean-Port-Joli littoral (37,4 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (35,0 %)



- 3 communautés locales présentent une proportion plus faible (21,8 % et moins) :
- Saint-Marcel/Sainte-Félicité (20,7 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (21,3 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (21,5 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- 10 communautés locales ont eu une variation de la proportion de personnes ayant déménagé à l'extérieur entre 2016 et 2021 se situant entre une augmentation de 9,3 % et une diminution de 2,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (9,4 % et plus) :
- Saint-Roch-des-Aulnaies (+35,0 %)
 - Sainte-Louise (+26,8 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (+23,2 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (+21,5 %)



- 1 communauté locale affiche une diminution plus importante (2,1 % et plus) :
- Saint-Jean-Port-Joli centre (-21,3 %)

3.9. Lieu de travail dans une autre MRC



Le **lieu de travail** est défini comme le lieu de travail habituel et s'applique à la population de 15 ans et plus, dans les ménages privés qui ont déclaré être en emploi lors du recensement.

En 2021, **1 595 personnes dans la MRC de L'Islet doivent se déplacer dans une autre MRC** pour se rendre sur leur lieu de travail habituel, ce qui représente **26,1 % des personnes de 15 ans et plus en emploi**. Cette proportion **est plus faible que celle de la région** (34,8 %) et du Québec (29,9 %). Celle-ci a diminué de 3,5 % entre 2016 et 2021, ce qui est similaire à la diminution dans la région (3,2 %), mais plus élevé que celle du Québec (1,3 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales¹⁷

- La proportion de personnes qui doivent se déplacer dans une autre MRC pour leur emploi varie de 10,8 % à 56,6 % dans les communautés locales de la MRC.
- 7 communautés locales présentent une proportion de personnes devant se déplacer dans une autre MRC pour leur travail se situant entre 18,5 % et 48,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - +** 2 communautés locales affichent une proportion plus élevée (48,2 % et plus) :
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (56,6 %)
 - Sainte-Louise (50,0 %)
 - 6 communautés locales présentent une proportion plus faible (18,4 % et moins) :
 - Tourville/Sainte-Perpétue (10,8 %)
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (11,2 %)
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (12,7 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (13,7 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (16,0 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (18,4 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- 10 communautés locales ont connu une variation de la proportion de personnes devant se déplacer dans une autre MRC pour leur travail se situant entre une diminution de 8,8 % et une augmentation de 2,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - ↑** 2 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (3,0 % et plus) :
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (+3,5 %)
 - Sainte-Louise (+3,4 %)
 - ↓** 3 communautés locales connaissent une diminution plus importante (8,9 % et plus) :
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (-16,3 %)
 - L'Isletville (-11,4 %)
 - Saint-Eugène (-9,7 %)

¹⁷ Les personnes qui se déplacent dans une autre province pour leur travail n'ont pas été considérées comme se déplaçant dans une autre MRC pour le calcul de cet indicateur.

4. Familles



La famille, définie selon le Recensement de Statistique Canada, comprend un couple (marié ou en union libre), avec ou sans enfants, ou un parent dans une famille monoparentale habitant avec au moins un enfant dans le même logement (pouvant inclure des enfants d'âge adulte). Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents constituent également une famille.

En 2021, **5 060 familles sont dénombrées dans** la MRC de L'Islet, représentant un taux de décroissance de 2,8 % par rapport à 2016. À l'inverse, on observe un taux de croissance de 1,8 % dans la région et de 2,9 % au Québec.

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- Le nombre de familles varie de 140 à 640 dans les communautés locales de la MRC.

Évolution entre 2016 et 2021

- 12 communautés locales ont connu une variation du nombre de familles se situant entre un taux de décroissance de 5,7 % et un taux de croissance de 4,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 2 communautés locales affichent un taux de croissance plus important (4,9 % et plus) :
- Saint-Cyrille-de-Lessard (+6,0 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (+5,5 %)



- 1 communauté locale présente un taux de décroissance plus important (5,8 % et plus) :
- Saint-Jean-Port-Joli périphérie (-6,3 %)

4.1. Revenu médian des familles

Le revenu médian après impôt des familles de la MRC de L'Islet est de **72 000 \$** en 2021. Ce revenu est **plus faible que celui de la région** (83 000 \$) et celui du Québec (84 000 \$). Celui-ci a augmenté de 18,8 % par rapport à 2016, ce qui est inférieur à l'augmentation de la région (21,1 %) et celle du Québec (23,3 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- Le revenu médian après impôt des familles varie entre 62 400 \$ et 84 000 \$ dans les communautés locales de la MRC.
 - 9** communautés locales affichent un revenu médian des familles se situant entre 71 500 \$ et 89 000 \$*.
 - Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
-  **6** communautés locales présentent un revenu médian plus faible (71 400 \$ et moins) :
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité
 - Sainte-Louise
 - Saint-Damase-de-L'Islet
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile
 - Tourville/Sainte-Perpétue
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer
-  **Aucune** communauté locale n'affiche un revenu médian plus élevé (89 100 \$ et plus).

Évolution entre 2016 et 2021

- 8** communautés locales de la MRC de L'Islet ont connu une augmentation du revenu médian des familles se situant entre 17,0 % et 24,8 %*.
 - Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
-  **5** communautés locales affichent soit une diminution ou une augmentation moins importante du revenu médian (16,9 % et moins) :
 - Sainte-Louise (+11,0 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (+15,5 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (+16,0 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (+16,9 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (+16,9 %)
-  **2** communautés locales connaissent une augmentation plus importante (24,9 % et plus) :
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (+35,2 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (+27,7 %)

4.2. Familles avec enfant

4.2.1. Familles avec enfant de 0 à 18 ans

La MRC de L'Islet compte **1 550 familles avec au moins un enfant de 0 à 18 ans** en 2021, ce qui représente **30,6 % de toutes les familles**. Cette proportion est **plus faible que celle de la région (38,1 %)** et celle du Québec (40,3 %). Cette proportion a diminué de 0,8 % par rapport à 2016 dans la MRC, ce qui est similaire aux diminutions observées dans la région (0,4 %) et au Québec (0,5 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- La proportion de familles avec enfant de 0 à 18 ans varie entre 19,7 % et 37,8 % dans les communautés locales de la MRC de L'Islet.
- 7 communautés locales ont une proportion de familles avec enfant de 0 à 18 ans se situant entre 29,9 % et 42,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - 8 communautés locales affichent une proportion plus faible (29,8 % et moins) :
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (19,7 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (23,2 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (23,2 %)
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (25,9 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (27,5 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (28,1 %)
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (28,6 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (28,8 %)
 - + Aucune communauté locale ne présente une proportion plus élevée (42,7 % et plus).

Évolution entre 2016 et 2021

- 11 communautés locales ont connu une évolution de la proportion de familles avec enfant de 0 à 18 ans se situant entre une diminution de 2,9 % et une augmentation de 2,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- ↓ 4 communautés locales connaissent une diminution plus importante (3,0 % et plus) :
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (-8,1 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (-4,6 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (-4,1 %)
 - Saint-Eugène (-3,7 %)

- ↑ Aucune communauté locale n'affiche une augmentation plus importante (2,3 % et plus).

4.2.2. Familles avec enfant de 0 à 5 ans

Parmi les 1 550 familles avec enfants de 0 à 18 ans, **565 ont au moins un enfant de 0 à 5 ans**, ce qui représente **11,1 % des familles** de la MRC de L'Islet. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (15,1 %) et celle du Québec (16,3 %). La proportion de familles avec enfant de 0 à 5 ans a diminué depuis 2016 dans la MRC (1,9 %), une diminution légèrement supérieure à celle dans la région (1,3 %) et celle au Québec (1,2 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- La proportion de familles avec enfant de 0 à 5 ans varie entre 1,8 % et 18,4 % dans les communautés locales de la MRC de L'Islet.
- **5** communautés locales ont une proportion de familles avec enfant de 0 à 5 ans se situant entre 11,6 % et 17,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  9 communautés locales affichent une proportion plus faible (11,5 % et moins) : <ul style="list-style-type: none">▪ L'Islet-sur-Mer littoral (1,8 %)▪ Saint-Jean-Port-Joli littoral (6,6 %)▪ Saint-Marcel/Sainte-Félicité (7,4 %)▪ Saint-Pamphile/Saint-Omer (7,5 %)▪ Saint-Jean-Port-Joli centre (7,7 %)▪ Saint-Aubert (8,6 %)▪ Saint-Cyrille-de-Lessard (10,1 %)▪ Saint-Roch-des-Aulnaies (10,4 %)▪ Saint-Eugène (11,4 %) |  1 communauté locale présente une proportion plus élevée (17,7 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ Sainte-Louise (18,4 %) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Évolution entre 2016 et 2021

- **9** communautés locales ont connu une évolution de la proportion de familles avec enfant de 0 à 5 ans se situant entre une diminution de 3,5 % et une augmentation de 0,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  4 communautés locales connaissent une diminution plus importante (3,6 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ L'Islet-sur-Mer littoral (-9,1 %)▪ L'Isletville (-5,9 %)▪ Saint-Marcel/Sainte-Félicité (-4,1 %)▪ Saint-Aubert (-3,6 %) |  2 communautés locales présentent une augmentation plus importante (0,9 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ Saint-Damase-de-L'Islet (+6,0 %)▪ Tourville/Sainte-Perpétue (+2,1 %) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

4.2.3. *Revenu médian des familles comportant un couple avec enfant peu importe l'âge*

En 2021, les familles comportant un couple avec enfant ont un **revenu médian après impôt de 100 000 \$** dans la MRC de L'Islet, ce qui est **inférieur à celui de la région (111 000 \$)** et celui du Québec (110 000 \$). Celui-ci a augmenté de 26,7 % dans la MRC, une augmentation supérieure à celle de la région (24,1 %) et celle du Québec (23,8 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- Le revenu médian des familles comportant un couple avec enfant varie de 87 000 \$ à 116 000 \$ dans les communautés locales de la MRC de L'Islet.
- **11** communautés locales de la MRC ont un revenu médian après impôt des familles comportant un couple avec enfant se situant entre 98 000 \$ et 116 000 \$*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4** communautés locales affichent un revenu médian plus faible (97 900 \$ et moins) :
- Saint-Marcel/Sainte-Félicité
 - Saint-Cyrille-de-Lessard
 - Sainte-Louise
 - Saint-Damase-de-L'Islet



- Aucune** communauté locale n'affiche un revenu médian plus élevé (116 100 \$ et plus).

Évolution entre 2016 et 2021

- **8** communautés locales ont connu une augmentation du revenu médian après impôt des familles comportant un couple avec enfant se situant entre 20,4 % et 28,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 2** communautés locales connaissent soit une diminution ou une augmentation moins importante (20,3 % et moins) :
- Saint-Jean-Port-Joli littoral (+11,0 %)
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (+19,5 %)



- 5** communautés locales présentent une augmentation plus importante (28,8 % et plus) :
- L'Islet-sur-Mer littoral (+38,1 %)
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (+35,7 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (+31,3 %)
 - Saint-Eugène (+31,1 %)
 - L'Isletville (+30,1 %)

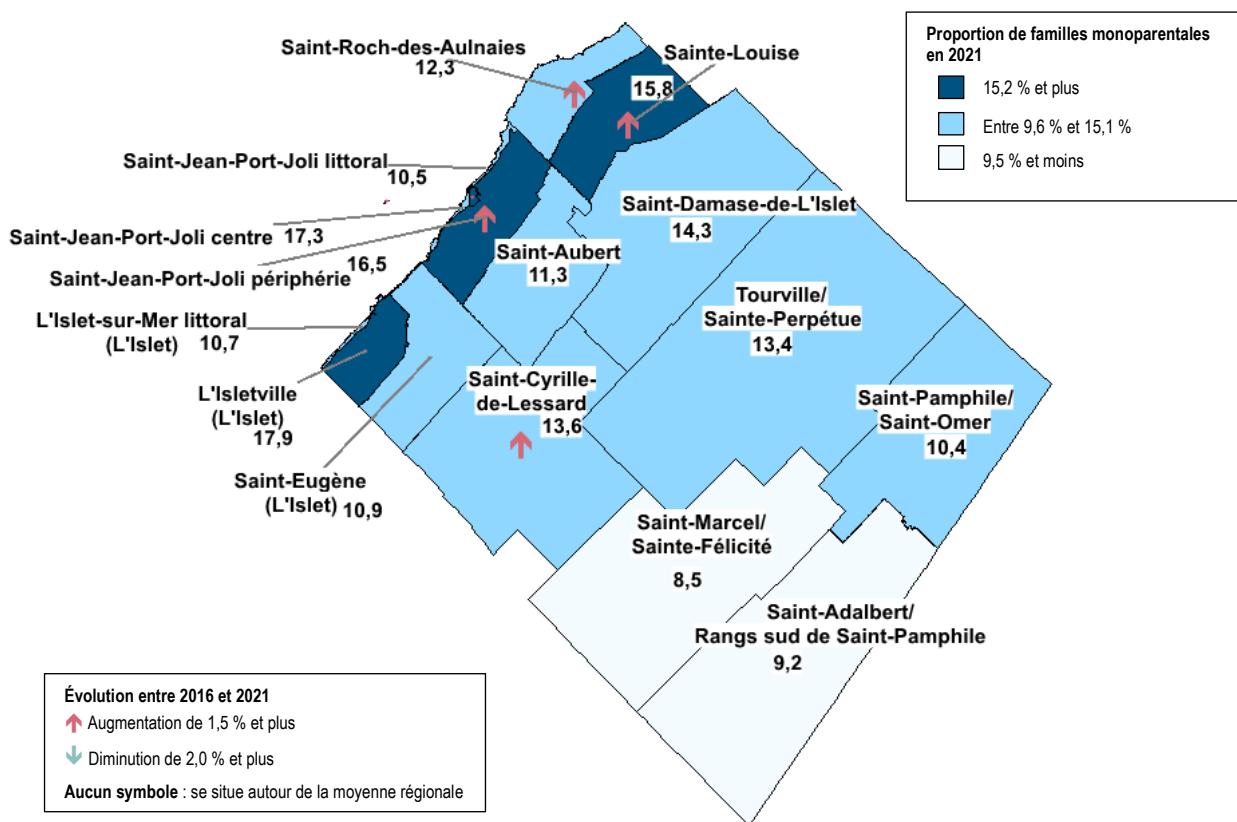
4.2.4. *Situation de pauvreté selon la MPC des personnes dans les familles comportant un couple avec enfants peu importe l'âge*

Dans la MRC de L'Islet, **0,5 % des personnes dans les familles comportant un couple avec enfants sont en situation de pauvreté** selon la MPC, soit 30 personnes. Ce taux est **plus faible que celui de la région (1,0 %)** et celui du Québec (2,4 %). Cette proportion a diminué de 2,0 % depuis 2016, une diminution plus élevée que celle de la région (1,0 %), mais plus faible que celle du Québec (3,6 %). Pour cet indicateur, l'analyse des données par communautés locales n'est pas présentée en raison des petits nombres.

4.3. Familles monoparentales

En 2021, 665 familles monoparentales résident dans la MRC de L'Islet, ce qui représente **13,2 % de l'ensemble des familles**. Cette proportion **est similaire à celle de la région** (13,0 %) et plus faible que celle du Québec (16,5 %). Dans 68,4 % de ces familles, le parent est de genre féminin. La proportion de familles monoparentales a augmenté de 0,6 % par rapport à 2016. À titre de comparaison, cette proportion a légèrement diminué dans la région (0,2 %) et au Québec (0,3 %).

Carte 5. Familles monoparentales en 2021 et évolution entre 2016 et 2021¹⁸



¹⁸ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales¹⁹

- La proportion de familles monoparentales varie entre 8,5 % et 17,9 % dans les communautés locales de la MRC.
- 9 communautés locales présentent une proportion de familles monoparentales se situant entre 9,6 % et 15,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  4 communautés locales affichent une proportion plus élevée (15,2 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ L'Isletville (17,9 %)▪ Saint-Jean-Port-Joli centre (17,3 %)▪ Saint-Jean-Port-Joli périphérie (16,5 %)▪ Sainte-Louise (15,8 %) |  2 communautés locales présentent une proportion plus faible (9,5 % et moins) : <ul style="list-style-type: none">▪ Saint-Marcel/Sainte-Félicité (8,5 %)▪ Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (9,2 %) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Évolution entre 2016 et 2021

- 11 communautés locales ont connu une variation de la proportion de familles monoparentales se situant entre une diminution de 1,9 % et une augmentation de 1,4 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  4 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (1,5 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ Sainte-Louise (+8,1 %)▪ Saint-Roch-des-Aulnaies (+3,0 %)▪ Saint-Jean-Port-Joli périphérie (+2,8 %)▪ Saint-Cyrille-de-Lessard (+1,7 %) |  Aucune communauté locale n'affiche une diminution plus importante (2 % et plus). |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

¹⁹ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

4.3.1. Familles monoparentales avec enfant de 0 à 18 ans

Parmi les 665 familles monoparentales de la MRC de L'Islet, **365 familles comptent des enfants de 0 à 18 ans**. Ainsi, parmi toutes les familles avec au moins un enfant de 0 à 18 ans, **23,5 % des familles sont monoparentales**. Cette proportion est **plus élevée que celle observée pour la région** (22,0 %), mais inférieure à celle du Québec (25,0 %). Cette proportion a augmenté depuis 2016 dans la MRC (2,8 %), ce qui est supérieur à la région (augmentation de 0,7 %) et au Québec (diminution de 0,1 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales²⁰

- La proportion de familles monoparentales avec enfant de 0 à 18 ans varie de 13,6 % à 33,3 % dans les communautés locales de la MRC.
- **10** communautés locales ont une proportion se situant entre 16,3 % et 27,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 -  **4** communautés locales affichent une proportion plus élevée (27,8 % et plus) :
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (33,3 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (32,0 %)
 - L'Isletville (31,4 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (30,8 %)
 -  **1** communauté locale présente une proportion plus faible (16,2 % et moins) :
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (13,6 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **9** communautés locales ont connu une variation de la proportion de familles monoparentales avec enfant de 0 à 18 ans se situant entre une augmentation de 4,5 % et une diminution de 2,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 -  **5** communautés locales connaissent une augmentation plus importante (4,6 % et plus) :
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (+14,6 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (+9,9 %)
 - Saint-Aubert (+8,2 %)
 - Sainte-Louise (+6,6 %)
 - L'Isletville (+5,1 %)
 -  **1** communauté locale connaît une diminution plus importante (2,9 % et plus) :
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (-6,7 %)

²⁰ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

4.3.2. Familles monoparentales avec enfants de 0 à 5 ans

Parmi les 665 familles monoparentales de la MRC de L'Islet, **75 familles comprennent des enfants de 0 à 5 ans**. Ainsi, parmi toutes les familles avec au moins un enfant de 0 à 5 ans, **13,3 % des familles sont monoparentales**. Cette proportion **est similaire à celle observée pour la région** (12,8 %), mais plus faible que le Québec (15,6 %). Cette proportion a diminué depuis 2016 dans la MRC (1,4 %). À titre de comparaison, cette proportion a légèrement augmenté dans la région (0,7 %) et a légèrement diminué au Québec (0,2 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales²¹

- La proportion de familles monoparentales avec enfant de 0 à 5 ans varie de 0 % à 27,3 % dans les communautés locales de la MRC.
 - **5 communautés locales ont une proportion se situant entre 5,8 % et 18,1 %***.
 - Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - +** 4 communautés locales affichent une proportion plus élevée (18,2 % et plus) :
 - L'Isletville (27,3 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (25,0 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (22,2 %)
 - Tourville/Sainte-Perpétue (21,1 %)
 - 6 communautés locales présentent une proportion plus faible ou nulle (5,7 % et moins) :
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (0 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (0 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (0 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (0 %)
 - Saint-Aubert (0 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (0 %)
- Évolution entre 2016 et 2021**
- **6 communautés locales ont connu une variation de la proportion de familles monoparentales avec enfant de 0 à 5 ans se situant entre une augmentation de 5,6 % et une diminution de 5,9 %***.
 - Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - ↑** 3 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (5,7 % et plus) :
 - Saint-Damase-de-L'Islet (+25,0 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (+22,2 %)
 - L'Isletville (+10,1 %)
 - ↓** 6 communautés locales présentent une diminution plus importante (6,0 % et plus) :
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (-28,6 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (-16,7 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (-14,3 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (-10,2 %)
 - Saint-Aubert (-9,5 %)
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (-6,1 %)

²¹ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

4.3.3. *Revenu médian après impôt des familles monoparentales*

Les familles monoparentales de la MRC de L'Islet ont un revenu médian après impôt de 59 200 \$ en 2021, ce qui est inférieur à la région (62 400 \$) et au Québec (61 600 \$). Ce revenu a augmenté de 29,6 % depuis 2016, une augmentation plus élevée que celle observée dans la région (26,7 %), mais similaire à celle du Québec (28,9 %).

Situation en 2021 pour 15 communautés locales²²

- Le revenu médian des familles monoparentales varie entre 52 800 \$ et 65 000 \$ dans les communautés locales de la MRC de L'Islet.
- 10 communautés locales présentent un revenu médian entre 56 000 \$ et 67 500 \$*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

-  3 communautés locales affichent un revenu médian plus faible (55 900 \$ et moins) :
 - Saint-Damase-de-L'Islet
 - Tourville/Sainte-Perpétue
 - L'Isletville **Aucune** communauté locale ne présente un revenu médian plus élevé (67 600 \$ et plus).

Évolution entre 2016 et 2021²³

- 8 communautés locales de la MRC de L'Islet ont connu une variation du revenu médian des familles monoparentales se situant entre 17,8 % et 35,1 % d'augmentation*.
 - Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
-  1 communauté locale affiche une augmentation moins importante (17,7 % et moins) :
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (+14,0 %) 3 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (35,2 % et plus) :
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (+61,2 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (+44,9 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (+39,8 %)

4.3.4. *Personnes en situation de pauvreté selon la MPC dans les familles monoparentales*

Environ 12,1 % des personnes dans les familles monoparentales sont en situation de pauvreté selon la MPC en 2021 dans la MRC de L'Islet, soit 205 personnes. Ce taux de pauvreté est plus élevé que celui dans la région (8,3 %) et celui du Québec (10,3 %). Cette proportion a diminué depuis 2016 (10,6 %), une diminution plus élevée que celle de la région (8,8 %), mais plus faible que celle du Québec (13,0 %). Pour cet indicateur, l'analyse des données par communautés locales n'est pas présentée en raison des petits nombres.

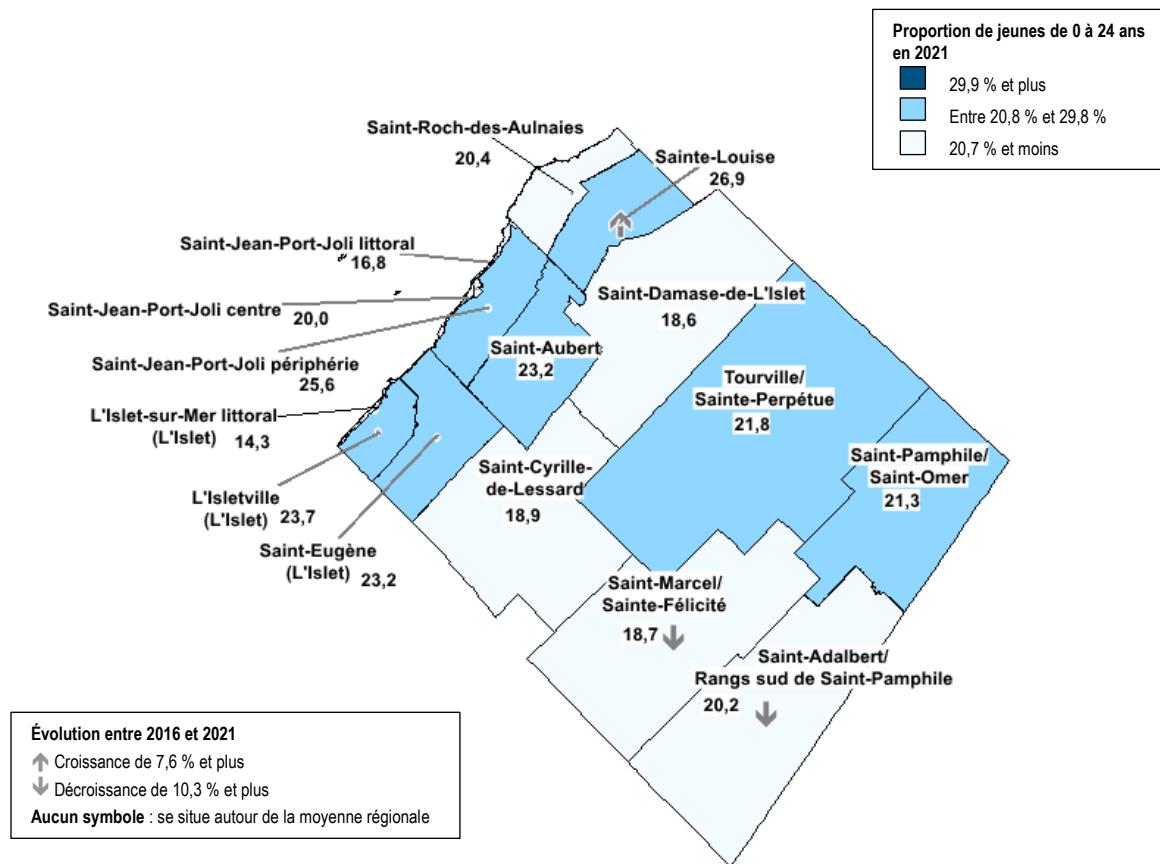
²² Pour 2 communautés locales, le revenu médian après impôt des familles monoparentales n'est pas disponible en raison de trop petits nombres. À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

²³ Pour 3 communautés locales, l'évolution du revenu médian après impôt des familles monoparentales n'est pas disponible en raison de trop petits nombres. À interpréter avec prudence en raison de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

5. Jeunes de 0 à 24 ans

En 2021, il y a **3 815 jeunes de 0 à 24 ans** dans la MRC de L'Islet, ce qui représente **21,7 % de la population** de la MRC. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (26,2 %) et celle du Québec (26,8 %). Le nombre de jeunes a diminué dans la MRC, avec un taux de décroissance de 5,7 % entre 2016 et 2021. Ce taux de décroissance est supérieur à celui dans la région (0,5 %). En comparaison, au Québec, on observe un taux de croissance de 0,8 %.

Carte 6. Jeunes de 0 à 24 ans en 2021 et évolution entre 2016 et 2021



Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- La proportion des 0 à 24 ans varie de 14,3 % à 26,9 % dans les communautés locales de la MRC.
- 7 communautés locales ont une proportion de jeunes se situant entre 20,8 % et 29,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 8 communautés locales affichent une proportion plus faible (20,7 % et moins) :
- L'Islet-sur-Mer littoral (14,3 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (16,8 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (18,6 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (18,7 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (18,9 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (20,0 %)
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (20,2 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (20,4 %)



Aucune communauté locale ne présente une proportion plus élevée (29,9 % et plus).

Évolution entre 2016 et 2021

- 12 communautés locales ont connu une évolution du nombre des jeunes de 0 à 24 ans se situant entre un taux de décroissance de 10,2 % et un taux de croissance de 7,5 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 1 communauté locale affiche un taux de croissance plus important (7,6 % et plus) :
- Sainte-Louise (+9,1 %)



- 2 communautés locales connaissent un taux de décroissance plus important (10,3 % et plus) :
- Saint-Marcel/Sainte-Félicité (-19,4 %)
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (-10,3 %)

5.1. Enfants de 0 à 5 ans

La proportion de la population âgée de 0 à 5 ans dans la MRC de L'Islet est de 4,7 % en 2021, ce qui est plus faible que celle de la région (6,2 %) et celle du Québec (6,1 %). Le nombre d'enfants de 0 à 5 ans est en décroissance de 14,6 % dans la MRC, passant de 960 à 820 entre 2016 et 2021. Ce taux de décroissance est plus élevé que celui de la région (5,7 %) et celui du Québec (4,1 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- La proportion d'enfants de 0 à 5 ans varie de 1,9 % à 6,8 % dans les communautés locales de la MRC.
- 7 communautés locales ont une proportion de jeunes de 0 à 5 ans se situant entre 4,5 % et 7,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - 8 communautés locales affichent une proportion plus faible (4,4 % et moins) :
 - L'Isle-sur-Mer littoral (1,9 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (3,0 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (3,2 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (3,2 %)
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (3,2 %)
 - Saint-Aubert (3,8 %)
 - L'Isletville (4,0 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (4,1 %)
 - + Aucune communauté locale ne présente une proportion plus élevée (7,8 % et plus).

Évolution entre 2016 et 2021

- 7 communautés locales ont un taux de croissance du nombre d'enfants de 0 à 5 ans se situant entre un taux de croissance de 11,0 % et un taux de décroissance de 22,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - ↓ 7 communautés locales présentent un taux de décroissance plus importante (22,7 % et plus) :
 - L'Isletville (-39,1 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (-37,5 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (-33,3 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (-33,3 %)
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (-31,3 %)
 - Saint-Aubert (-26,7 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (-25,0 %)
 - ↑ 1 communauté locale affiche un taux de croissance plus important (11,1 % et plus) :
 - Saint-Damase-de-L'Islet (+50,0 %)

5.2. Revenu

5.2.1. *Revenu moyen des jeunes de 15 à 24 ans*

Le **revenu moyen des jeunes de 15 à 24 ans est de 22 680 \$** dans la MRC de L'Islet, ce qui est **similaire à celui dans la région** (22 060 \$), mais plus élevé que celui au Québec (20 280 \$). Celui-ci a augmenté de 36,8 % depuis 2016 dans la MRC, une augmentation plus élevée que celle observée dans la région (29,5 %) et au Québec (34,2 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- Le revenu moyen des 15 à 24 ans varie entre 17 500 \$ et 28 000 \$ dans les communautés locales de la MRC de L'Islet.
- 10** communautés locales affichent un revenu moyen des jeunes entre 19 000 \$ et 25 200 \$*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - 2 communautés locales affichent un revenu moyen plus faible (18 800 \$ et moins) :
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité
 - Saint-Jean-Port-Joli centre
 - +** 3 communautés locales présentent un revenu moyen plus élevé (25 400 \$ et plus) :
 - L'Isletville
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral

Évolution entre 2016 et 2021²⁴

- 6 communautés locales ont connu une variation du revenu moyen des 15 à 24 ans se situant entre 3,2 % et 54,6 % d'augmentation*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - 2 communautés locales connaissent soit une diminution ou une augmentation moins importante (3,1 % et moins) :
 - Tourville/Sainte-Perpétue (-3,5 %)
 - Sainte-Louise (-0,2 %)
 - +** 5 communautés locales affichent une augmentation plus importante (54,7 % et plus) :
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (+147,5 %)
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (+86,7 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (+75,2 %)
 - Saint-Aubert (+74,0 %)
 - L'Isletville (+58,2 %)

5.2.2. *Enfants de 0 à 17 ans en situation de pauvreté selon la MPC*

En 2021, **4,6 % des jeunes de 0 à 17 ans sont en situation de pauvreté** selon la MPC dans la MRC de L'Islet, soit 135 enfants. Ce taux est légèrement **plus élevé que celui de la région** (3,3 %) et **plus faible que celui du Québec** (5,5 %). Cette proportion a diminué de 5,3 % depuis 2016, une diminution **plus élevée que celle de la région** (3,3 %) et **plus faible que celle du Québec** (7,4 %). Pour cet indicateur, l'analyse des données par communautés locales n'est pas présentée en raison des petits nombres.

²⁴ Pour 2 communautés locales, l'évolution du revenu moyen des jeunes de 15 à 24 ans n'est pas disponible en raison de trop petits nombres.

5.2.3. *Enfants de 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu selon la MFR-Apl*

En 2021, 240 enfants de 0 à 17 ans vivent dans un ménage à faible revenu selon la MFR-Apl, ce qui représente 8,3 % des jeunes de 0 à 17 ans de la MRC de L'Islet. Cette proportion est supérieure à celle de la région (6,3 %), mais inférieure à celle du Québec (9,7 %). Cette proportion a diminué (3,4 %) entre 2016 et 2021 dans la MRC. Cette diminution se situe entre celle de la région (2,0 %) et celle du Québec (4,6 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales²⁵

- La proportion des 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu varie de 0 % à 26,1 % dans les communautés locales de la MRC de L'Islet.
- 6 communautés locales ont une proportion d'enfants de 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu entre 2,9 % et 9,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - + 5 communautés locales affichent une proportion plus élevée (10,0 % et plus) :
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (26,1 %)
 - Sainte-Louise (13,3 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (12,7 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (12,5 %)
 - Saint-Aubert (12,0 %)
 - 4 communautés locales présentent une proportion plus faible ou nulle (2,8 % et moins) :
 - L'Islet-sur-Mer littoral (0 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (0 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (0 %)
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (2,4 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- 8 communautés locales ont connu une variation de la proportion des 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu se situant entre une diminution de 6,0 % et une augmentation de 0,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- ↑ 1 communauté locale expose une augmentation plus importante (0,2 % et plus) :
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (+3,0 %)

- ↓ 6 communautés locales exposent une diminution plus importante (6,1 % et plus) :
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (-23,1 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (-12,5 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (-9,1 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (-7,7 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (-7,0 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (-6,3 %)

²⁵ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

5.3. Emploi

En 2021, **68,3 % des jeunes de 15 à 24 ans ont un emploi** dans la MRC de L'Islet, une proportion **légèrement plus faible que celle de la région** (70,9 %) et plus élevée que celle du Québec (57,6 %). Cette proportion a augmenté de 8,3 % entre 2016 et 2021, une augmentation plus élevée que celle observée dans la région (2,5 %) et au Québec (2,8 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- La proportion de jeunes de 15 à 24 ans en emploi varie de 37,5 % à 89,7 % dans les communautés locales de la MRC.
- **4** communautés locales ont une proportion de jeunes en emploi entre 63,4 % et 79,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - +** **4** communautés locales affichent une proportion plus élevée (80 % et plus) :
 - Saint-Aubert (89,7 %)
 - Sainte-Louise (83,3 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (83,3 %)
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (80,0 %)
 - **7** communautés locales présentent une proportion plus faible (63,3 % et moins) :
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (37,5 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (44,4 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (50,0 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (50,0 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (55,6 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (57,1 %)
 - Tourville/Sainte-Perpétue (60,0 %)

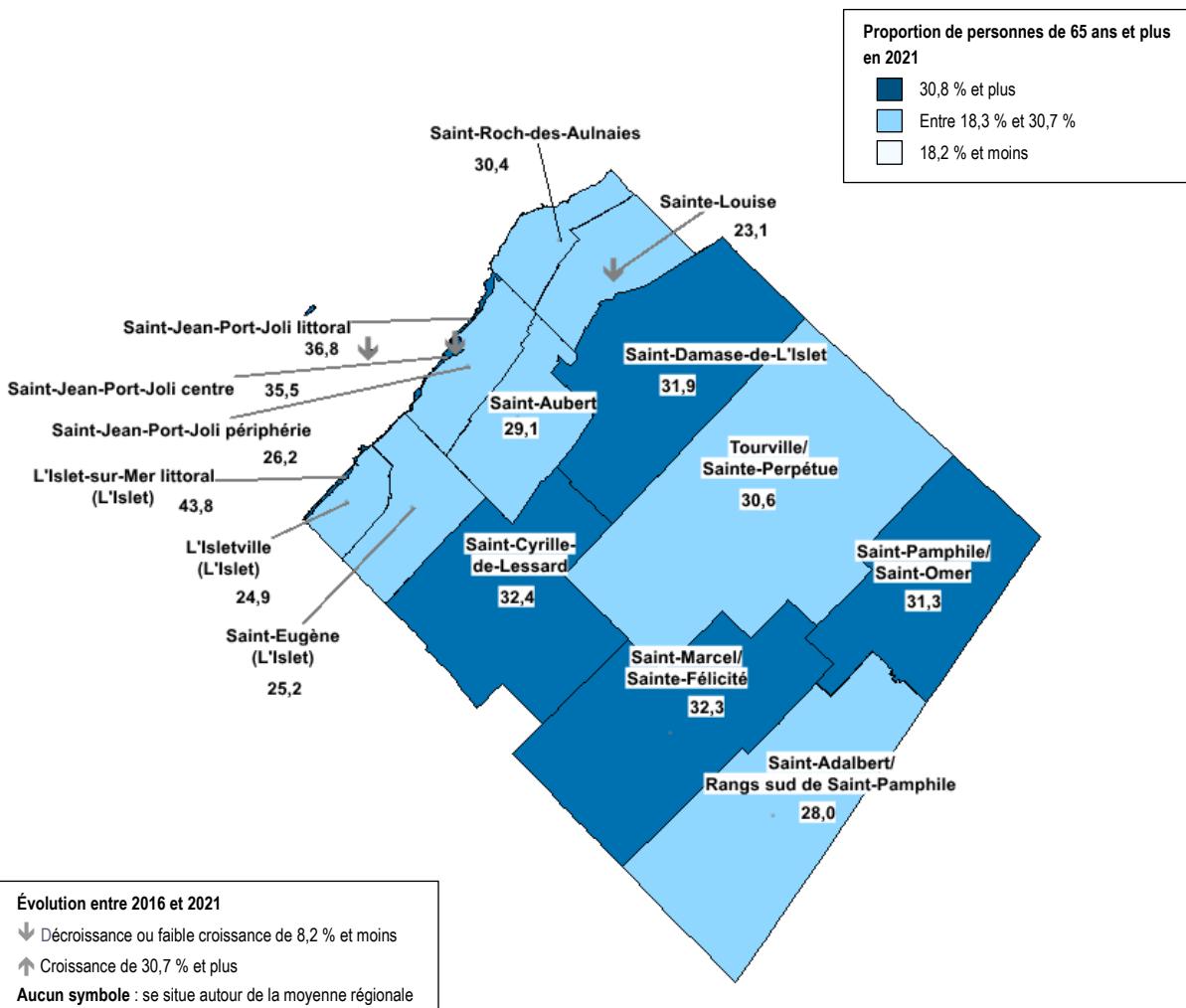
Évolution entre 2016 et 2021

- **4** communautés locales ont une variation de la proportion de jeunes de 15 à 24 ans en emploi se situant entre une diminution de 6,6 % et une augmentation de 13,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - ↓** **3** communautés locales présentent une diminution plus importante (6,5 % et plus) :
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (-28,3 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (-16,3 %)
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (-8,3 %)
 - ↑** **8** communautés locales montrent une augmentation plus importante (13,8 % et plus) :
 - L'Islet-sur-Mer littoral (+50,0 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (+50,0 %)
 - Saint-Aubert (+39,7 %)
 - Sainte-Louise (+29,5 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (+27,8 %)
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (+21,2 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (+16,7 %)
 - Saint-Eugène (+14,8 %)

6. Aînés

Il y a 5 215 personnes de 65 ans et plus dans la MRC de L'Islet en 2021, ce qui représente **29,6 % de la population** de la MRC. Cette proportion est **plus élevée que celle observée dans la région** (23,3 %) et au Québec (20,6 %). Le taux de croissance de la population de 65 ans et plus est de 15,9 %, un taux plus faible que celui de la région (19,7 %) et celui du Québec (17,3 %).

Carte 7. Les aînés de 65 ans et plus en 2021 et évolution entre 2016 et 2021



Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- La proportion d'aînés varie de 20,6 % à 43,8 % dans les communautés locales de la MRC.
- **8** communautés locales ont une proportion d'aînés entre 18,3 % et 30,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 7 communautés locales affichent une proportion plus élevée (30,8 % et plus) :
- L'Islet-sur-Mer littoral (43,8 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (36,8 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (35,5 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (32,4 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (32,3 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (31,9 %)
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (31,3 %)



- Aucune** communauté locale ne présente une proportion plus faible (18,2 % et moins).

Évolution entre 2016 et 2021

- **12** communautés locales ont un taux de croissance des aînés de 65 ans et plus se situant entre 8,3 % et 30,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- Aucune** communauté locale n'affiche un taux de croissance plus important (30,7 % et plus).



- 3 communautés locales connaissent soit une décroissance ou un taux de croissance moins important (8,2 % et moins) :
- Saint-Jean-Port-Joli littoral (7,0 %)
 - Sainte-Louise (6,9 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (6,0 %)

6.1. Aînés de 75 ans et plus

En 2021, **12,2 % de la population de la MRC de L'Islet est âgée de 75 ans et plus**. Cette proportion est **plus élevée que celle dans la région (9,7 %)** et celle du Québec (8,9 %). Le nombre de personnes de 75 ans et plus a augmenté de 14,7 % entre 2016 et 2021. Ce taux de croissance est plus faible que celui dans la région (22,9 %) et celui du Québec (19,3 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- La proportion d'aînés de 75 ans et plus varie entre 8,2 % et 20,0 % dans les communautés locales de la MRC.
- **10** communautés locales ont une proportion d'aînés de 75 ans et plus se situant entre 5,7 % et 13,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  5 communautés locales affichent une proportion plus élevée (13,1 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ L'Islet-sur-Mer littoral (20,0 %)▪ Saint-Jean-Port-Joli centre (18,0 %)▪ Saint-Jean-Port-Joli littoral (14,4 %)▪ Saint-Pamphile/Saint-Omer (13,8 %)▪ Tourville/Sainte-Perpétue (13,3 %) |  Aucune communauté locale ne présente une proportion plus faible (5,6 % et moins). |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Évolution entre 2016 et 2021

- **11** communautés locales ont un taux de croissance des aînés de 75 ans et plus se situant entre 3,4 % et 57,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  1 communauté locale montre un taux de croissance plus important (57,8 % et plus) : <ul style="list-style-type: none">▪ Saint-Roch-des-Aulnaies (+66,7 %) |  3 communautés locales présentent soit une décroissance ou un taux de croissance moins important (3,3 % et moins) : <ul style="list-style-type: none">▪ Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (-3,6 %)▪ Saint-Jean-Port-Joli littoral (0 %)▪ Saint-Damase-de-L'Islet (0 %) |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

6.2. Aînés vivant dans les ménages collectifs



Les ménages collectifs représentent une personne ou un groupe de personnes habitant dans un logement collectif. Le logement collectif est un logement communautaire, institutionnel ou commercial qui doit fournir des soins ou des services ou disposer de certaines installations communes, comme une cuisine ou une salle de bain, qui sont partagées par les occupants. Ils incluent, entre autres, les résidences pour personnes aînées (RPA), les hôpitaux, les pensions et maisons de chambres, les foyers collectifs et les établissements correctionnels.

En 2021, **395 personnes de 65 ans et plus vivent dans les ménages collectifs**, ce qui représente **7,6 % des aînés** de la MRC de L'Islet. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (9,8 %) et celle du Québec (8,8 %). Cette proportion a diminué de 2,5 % entre 2016 et 2021, ce qui est légèrement plus élevé que la diminution de la région (1,8 %) et celle du Québec (1,7 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales²⁶

- La proportion d'aînés vivant en ménage collectif varie de 0 % à 19,6 % dans les communautés locales de la MRC.
- **6** communautés locales ont une proportion d'aînés vivant en ménage collectif se situant entre 0,1 % et 11,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4 communautés locales présentent une proportion très faible ou nulle (0 %) :
- Saint-Cyrille-de-Lessard
 - Sainte-Louise
 - Saint-Roch-des-Aulnaies
 - Saint-Damase-de-L'Islet



- 5 communautés locales affichent une proportion plus élevée (12,0 % et plus) :
- L'Islet-sur-Mer littoral (19,6 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (15,5 %)
 - Saint-Eugène (14,1 %)
 - Tourville/Sainte-Perpétue (12,9 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (12,4 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **11** communautés locales ont une variation de la proportion d'aînés vivant en ménage collectif se situant entre aucun changement et une diminution de 3,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4 communautés locales présentent une diminution plus importante (3,9 % et plus) :
- Saint-Jean-Port-Joli littoral (-11,8 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (-9,4 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (-4,8 %)
 - Saint-Eugène (-4,1 %)



Aucune communauté locale n'expose une augmentation de cette proportion.

²⁶ Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales avec une proportion de 0 %. À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

6.3. Revenu

6.3.1. *Revenu moyen*

Le revenu moyen des personnes de 65 ans et plus dans la MRC de L'Islet est de **31 760 \$**, ce qui est **plus faible que celui observé dans la région (36 400 \$)** et celui du Québec (40 960 \$). Le revenu moyen des personnes de 65 ans et plus a augmenté de 17,1 % entre 2016 et 2021, une augmentation similaire à la région (17,6 %), mais légèrement plus élevée qu'au Québec (14,6 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- Le revenu moyen des aînés varie de 25 600 \$ à 42 000 \$ dans les communautés locales de la MRC.
 - **9** communautés locales ont un revenu moyen des aînés se situant entre 30 000 \$ et 40 000 \$*.
 - Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - 5 communautés locales affichent un revenu moyen plus faible (29 900 \$ et moins) :
 - Saint-Damase-de-L'Islet
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile
 - Tourville/Sainte-Perpétue
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer
 - L'Isletville
 - +** 1 communauté locale présente un revenu moyen plus élevé (40 100 \$ et plus) :
 - L'Islet-sur-Mer littoral
- Évolution entre 2016 et 2021**
- **9** communautés locales ont connu une augmentation du revenu moyen des aînés se situant entre 7,1 % et 30,4 %.
 - Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - 3 communautés locales présentent soit une diminution ou une augmentation moins importante du revenu moyen (7 % et moins) :
 - Saint-Damase-de-L'Islet (-22,1 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (+1,8 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (+4,9 %)
 - +** 3 communautés locales affichent une augmentation plus importante du revenu moyen (30,5 % et plus) :
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (+57,7 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (+33,7 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (+30,5 %)

6.3.2. *Taux de pauvreté selon la MPC*

En 2021, **2,4 % des personnes de 65 ans et plus sont en situation de pauvreté** selon la MPC dans la MRC de L'Islet, soit 115 personnes. Ce taux de pauvreté est **similaire à celui de la région (2,5 %)**, mais plus faible que celui du Québec (3,6 %). Cette proportion a diminué depuis 2016 (4,0 %), une diminution plus élevée que celle de la région (3,1 %) et celle du Québec (4,1 %). Pour cet indicateur, l'analyse des données par communautés locales n'est pas présentée en raison des petits nombres.

6.3.3. *Mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI)*

En 2021, **1 275 personnes de 65 ans et plus**, soit **26,4 % de ces personnes**, vivent dans un ménage à faible revenu selon la MFR-Apl dans la MRC de L'Islet. Cette proportion est **plus élevée que celle de la région** (20,9 %) et celle du Québec (19,8 %). Cette proportion a légèrement augmenté (0,2 %) entre 2016 et 2021, une augmentation inférieure à celle de la région (1,5 %) et celle du Québec (1,1 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- La proportion de personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage à faible revenu varie de 15,2 % à 36,2 % dans les communautés locales de la MRC.
- **9** communautés locales ont une proportion de personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage à faible revenu se situant entre 15,0 % et 28,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

-  **6** communautés locales affichent une proportion plus élevée (28,2 % et plus) :
- Saint-Cyrille-de-Lessard (36,2 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (35,6 %)
 - Tourville/Sainte-Perpétue (35,5 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (31,4 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (28,6 %)
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (28,2 %)
-  **Aucune** communauté locale ne présente une proportion plus faible (14,9 % et moins).

Évolution entre 2016 et 2021

- **8** communautés locales ont connu une variation de la proportion de personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage à faible revenu se situant entre une diminution de 1,4 % et une augmentation de 5,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

-  **1** communauté locale présente une augmentation plus importante (5,1 % et plus) :
- Saint-Damase-de-L'Islet (+10,0 %)
-  **6** communautés locales montrent soit une diminution ou une augmentation moins importante (1,5 % et moins) :
- Sainte-Louise (-11,2 %)
 - Saint-Aubert (-5,9 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (-4,8 %)
 - Saint-Eugène (-4,6 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (-3,3 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (-2,4 %)

6.4. Faible scolarité

La proportion de personnes de 65 ans et plus n'ayant **aucun diplôme²⁷** est de 39,1 % en 2021 dans la MRC de L'Islet. Cette proportion est **plus élevée que celle de la région** (31,0 %) et celle du Québec (27,3 %). La proportion d'aînés avec une faible scolarité a diminué de 8,9 % entre 2016 et 2021, une diminution plus élevée que celle de la région (6,5 %) et celle du Québec (5,3 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- La proportion de personnes de 65 ans et plus avec une faible scolarité varie de 15,8 % à 62,7 % dans les communautés locales de la MRC.
- **8** communautés locales ont une proportion d'aînés avec une faible scolarité se situant entre 20 % et 44,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 4** communautés locales affichent une proportion plus élevée (45 % et plus) :
- Saint-Marcel/Sainte-Félicité (62,7 %)
 - Tourville/Sainte-Perpétue (57,7 %)
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (51,4 %)
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (49,5 %)



- 3** communautés locales affichent une proportion plus faible (19,9 % et moins) :
- L'Islet-sur-Mer littoral (15,8 %)
 - Saint-Roch-des-Aulnaies (16,3 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (17,4 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **11** communautés locales ont eu une variation de la proportion d'aînés avec une faible scolarité se situant entre aucun changement et une diminution de 12,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- Aucune** communauté locale ne présente une augmentation.



- 4** communautés locales affichent une diminution plus importante (12,8 % et plus) :
- Saint-Cyrille-de-Lessard (-22,8 %)
 - Saint-Aubert (-21,5 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (-19,0 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (-12,8 %)

²⁷ Ceci inclut donc tous ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires et qui n'ont pas de diplôme d'école de métier ou professionnelle.

6.5. Emploi

En 2021, **555 personnes de 65 ans et plus** dans la MRC de L'Islet ont un emploi, ce qui représente **11,5 % des aînés**. Cette proportion est similaire à celle de la région (11,6 %) et du Québec (11,4 %). Cette proportion a légèrement diminué de 0,7 % entre 2016 et 2021, tout comme celle observée dans la région (0,7 %) et au Québec (0,7 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales²⁸

- La proportion d'aînés en emploi varie de 0 % à 23,1 % dans les communautés locales de la MRC.
- 7 communautés locales ont une proportion d'aînés en emploi se situant entre 7,5 % et 16,4 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - + 3 communautés locales affichent une proportion plus élevée (16,5 % et plus) :
 - Saint-Eugène (23,1 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (22,7 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (17,6 %)
 - 5 communautés locales exposent une proportion plus faible (7,4 % et moins) :
 - L'Islet-sur-Mer littoral (0 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (4,9 %)
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (5,9 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (6,3 %)
 - Tourville/Sainte-Perpétue (7,3 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- 7 communautés locales ont une variation de la proportion d'aînés en emploi se situant entre une diminution de 3,9 % et une augmentation de 5,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - ↑ 3 communautés locales présentent une augmentation plus importante (5,2 % et plus) :
 - Saint-Eugène (+16,6 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (+10,7 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli littoral (+6,4 %)
 - ↓ 5 communautés locales affichent une diminution plus importante (4 % et plus) :
 - L'Islet-sur-Mer littoral (-25,0 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (-13,8 %)
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (-6,7 %)
 - Tourville/Sainte-Perpétue (-5,7 %)
 - Sainte-Louise (-4,6 %)

²⁸ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

6.6. Personnes aînées vivant seules

Il y a 1 415 personnes aînées vivant seules en 2021 dans la MRC de L'Islet, ce qui représente **29,4 % des personnes aînées** vivant en ménages privés²⁹. Cette proportion est **légèrement plus élevée que celle de la région** (28,3 %), mais légèrement plus faible que celle du Québec (30,9 %). Une augmentation de 1,1 % est observée entre 2016 et 2021 dans la MRC, ce qui est similaire à celle de la région (0,9 %) et celle du Québec (0,9 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales

- La proportion de personnes aînées vivant seules varie entre 22,8 % et 40,0 % dans les communautés locales de la MRC.
- **13** communautés locales ont une proportion de personnes aînées vivant seules se situant entre 20,5 % et 31,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 2 communautés locales présentent une proportion plus élevée (31,9 % et plus) :
- Saint-Jean-Port-Joli centre (40,0 %)
 - Saint-Cyrille-de-Lessard (35,4 %)



- Aucune** communauté locale n'affiche une proportion plus faible (20,4 % et moins).

Évolution entre 2016 et 2021

- **10** communautés locales ont eu une variation de la proportion de personnes aînées vivant seules se situant entre une diminution de 1,8 % et une augmentation de 3,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :



- 1 communauté locale connaît une augmentation plus importante (4,0 % et plus) :
- Saint-Cyrille-de-Lessard (+4,6 %)



- 4 communautés locales présentent une diminution plus importante (1,9 % et plus) :
- Sainte-Louise (-6,7 %)
 - Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile (-3,6 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (-2,2 %)
 - Saint-Eugène (-2,0 %)

²⁹ Les personnes aînées vivant en ménages collectifs ne sont pas incluses dans cet indicateur.

6.7. Incapacités



Les incapacités mesurées par le Recensement canadien se définissent par **la difficulté à faire certaines activités quotidiennes depuis au moins 6 mois**. Les activités incluses sont :

- Avoir de la difficulté à voir, même en portant des lunettes ou des verres de contact.
- Avoir de la difficulté à entendre, même en utilisant un appareil auditif.
- Avoir de la difficulté à marcher, à utiliser des escaliers, à se servir de ses mains ou de ses doigts ou à faire d'autres activités physiques.
- Avoir de la difficulté à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer.
- Avoir une condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale.
- Avoir d'autres problèmes de santé ou conditions à long terme.

En 2021, 1 720 personnes de 65 ans et plus (35,7 %) vivant dans la MRC de L'Islet ont rapporté avoir de la difficulté dans au moins une de ces activités, **dont 255 (5,3 %) rapportent avoir souvent de la difficulté**. Cette proportion est **légèrement plus faible que celle de la région** (5,5 %) et celle du Québec (6,7 %). Celle-ci a légèrement diminué depuis 2016 (0,9 %), alors qu'elle a légèrement augmenté dans la région (0,2 %) et au Québec (0,2 %).

Situation en 2021 pour les 15 communautés locales³⁰

- La proportion de personnes de 65 ans et plus rapportant avoir souvent de la difficulté dans au moins une activité quotidienne se situe entre 0 % et 9,9 % dans les communautés locales de la MRC de L'Islet.
- Pour 6 communautés locales, cette proportion se situe entre 2,9 % et 7,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - +** 5 communautés locales affichent une proportion plus élevée (7,9 % et plus) :
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (9,9 %)
 - Saint-Damase-de-L'Islet (9,4 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (8,2 %)
 - Tourville/Sainte-Perpétue (8,1 %)
 - L'Islet-sur-Mer littoral (7,9 %)
 - 4 communautés locales présentent une proportion plus faible (2,8 % et moins) :
 - Saint-Eugène (0 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (0 %)
 - Sainte-Louise (0 %)
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (0 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- Pour 9 communautés locales, la variation de la proportion de personnes de 65 ans et plus rapportant avoir souvent de la difficulté dans au moins une activité quotidienne se situe entre une diminution de 3,4 % et une augmentation de 3,3 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :
 - ↑** 2 communautés locales affichent une augmentation plus importante (3,4 % et plus) :
 - Saint-Jean-Port-Joli centre (+3,8 %)
 - Saint-Pamphile/Saint-Omer (+3,4 %)
 - ↓** 4 communautés locales présentent une diminution plus importante (3,5 % et plus) :
 - Saint-Marcel/Sainte-Félicité (-7,0 %)
 - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (-6,0 %)
 - Saint-Eugène (-4,8 %)
 - Saint-Aubert (-3,5 %)

³⁰ À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Analyse et réflexion pour soutenir la mobilisation

La section suivante présente une analyse des données et quelques pistes de réflexion pour la mobilisation des communautés locales de la MRC de L'Islet.

D'une part, le tableau synthèse présenté à la fin de cette section a été produit afin de permettre une **vue d'ensemble** de la situation pour la MRC. Ce tableau propose une sélection de 19 indicateurs pour la situation de 2021 et pour quelques aspects de l'évolution entre 2016 et 2021. La dernière colonne présente le cumul des situations moins favorables relevées pour 14 indicateurs concernés (ceux ayant la possibilité d'un symbole rouge) et pour la situation de défavorisation matérielle et sociale (catégorie lilas ou violette).

D'autre part, afin de soutenir l'interprétation des résultats, une démarche consultative a été réalisée à l'automne 2024 auprès des intervenants de la DSPublique qui œuvrent au quotidien auprès des acteurs locaux et des membres des communautés. En somme, les pistes de réflexion présentées pourront servir de base pour une analyse plus approfondie dans les milieux, sous l'angle de la mobilisation et de l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Synthèse du portrait de la MRC

Concernant la **démographie**, la MRC de L'Islet est la deuxième plus petite MRC de Chaudière-Appalaches. La moitié des communautés locales ont moins de 1 000 habitants et aucune n'en a plus de 3 000. L'Islet est l'une des seules MRC en décroissance de population depuis 2016 avec celle de Montmagny. La majorité des communautés locales de L'Islet présentent toutefois une croissance de population se situant autour de la moyenne régionale.

La majorité des communautés locales présentent une **défavorisation matérielle** lorsqu'on les compare à l'ensemble de communautés locales de la région. Il y a également quelques communautés en situation de défavorisation matérielle et sociale et quelques autres en situation de défavorisation sociale. Aucune communauté n'est favorisée matériellement et socialement.

La défavorisation matérielle est principalement expliquée par des revenus plus faibles. En effet, plus de la moitié des communautés locales de L'Islet présentent un revenu médian faible et 4 communautés ont un taux de pauvreté de 6,0 % et plus.

La proportion de personnes sans emploi est également élevée dans plusieurs communautés et quelques-unes présentent une proportion élevée de faible scolarité.

Le **logement** constitue également un défi dans la MRC de L'Islet, où environ le tiers des communautés locales présentent une proportion de logements inadéquats supérieure à la moyenne régionale. Toutefois, cette proportion est en diminution dans la moitié des communautés locales depuis 2016. Quant au coût des logements, la situation semble positive dans la MRC, puisque rares sont les communautés qui affichent une proportion élevée de ménages consacrant 30 % ou plus du revenu au logement. D'ailleurs, pour plus du tiers des communautés, cette proportion est inférieure à la moyenne régionale.

Au même titre que le revenu des particuliers, le revenu médian des **familles** est faible dans plusieurs communautés de L'Islet et, pour le tiers d'entre elles, l'augmentation du revenu entre 2016 et 2021 est plus faible que l'augmentation moyenne observée dans les communautés de la région. La proportion de familles monoparentales est plus élevée dans 4 communautés locales de L'Islet, mais la proportion moyenne de la MRC est similaire à celle observée dans la région.

Dans plus de la moitié des communautés locales de L'Islet, la proportion de **jeunes** de 0 à 24 ans est inférieure à la moyenne régionale. Dans la grande majorité des communautés locales, l'évolution de cette proportion depuis 2016

est similaire à ce qui est observé en général dans les communautés locales de la région. Toutefois, la proportion de jeunes de 0 à 5 ans montre une décroissance plus élevée que la région dans la moitié des communautés locales. La défavorisation matérielle se fait également sentir au niveau des jeunes, avec le tiers des communautés locales qui présentent une proportion élevée de jeunes de 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu.

La proportion d'**aînés** dans la MRC de L'Islet est plus élevée que celle observée en moyenne dans la région, en particulier pour 7 communautés locales. Toutefois, aucune communauté locale ne présente une croissance importante d'aînés depuis 2016. Plus du tiers des communautés locales présentent une proportion élevée d'aînés vivant dans un ménage à faible revenu. Cependant, une seule communauté locale montre une augmentation importante depuis 2016 ; pour 6 communautés locales, cette proportion est en diminution.

La mobilisation dans les communautés

Le territoire de L'Islet se démarque par des initiatives variées favorisant la réussite éducative des jeunes, la sécurité alimentaire, le logement social, puis le soutien aux aînés et aux personnes en situation de pauvreté. Par des approches collaboratives et des projets novateurs, les partenaires locaux œuvrent ensemble pour renforcer le bien-être et la résilience des communautés.

Les *Partenaires Engagés pour la Jeunesse en Montmagny-L'Islet* (PEJML) regroupent diverses organisations œuvrant dans le secteur de la jeunesse. Leur mission commune consiste à lutter contre la pauvreté en favorisant la réussite éducative des jeunes de 0 à 24 ans sur le territoire de Montmagny-L'Islet. Grâce à l'approche écosystémique adoptée par les initiatives *ÉcoRéussite*, des actions concertées sont mises en place pour répondre aux enjeux locaux. Plus spécifiquement, l'*ÉcoRéussite* de L'Islet-Sud déploie des interventions visant à renforcer la confiance en soi des enfants en intervenant sur différents systèmes interconnectés : l'enfant, la famille, l'école et la communauté. Dans le nord de L'Islet, deux *ÉcoRéussite* se concentrent sur l'optimisation des ressources humaines et matérielles locales, tout en œuvrant à la réduction de l'anxiété chez les jeunes.

La *Table en santé mentale et dépendances de Montmagny-L'Islet* s'appuie sur un comité de pilotage pour proposer et évaluer des projets de résilience communautaire. Parmi les initiatives phares figurent des activités de promotion de la santé mentale, la création d'un espace jeunesse dans les écoles secondaires de la MRC de L'Islet et des activités dédiées aux personnes immigrantes durant la période des fêtes.

Le GRAP Montmagny-L'Islet (*Groupe de Réflexion et d'Action contre la Pauvreté*) joue un rôle central dans la sensibilisation et l'information de la population sur les défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de pauvreté. En plus de lutter contre les préjugés, ce groupe analyse les réalités locales liées à la pauvreté et aspire à devenir un modèle pour les autres initiatives de concertation. Un sous-comité axé sur la sécurité alimentaire a été mis sur pied pour examiner les enjeux d'insécurité alimentaire. Ce comité a notamment soutenu un projet de la *Maison de la famille de L'Islet*, lequel vise à améliorer la sécurité alimentaire par des ateliers de cuisine favorisant la prévention et la promotion de saines habitudes de vie.

La *Table en développement social de L'Islet* œuvre activement à la réduction des inégalités sociales de santé grâce aux fonds octroyés par le Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces fonds ont permis de soutenir plusieurs projets concrets tels que des jardins communautaires, des cuisines collectives, des frigos-partage, des initiatives de travail de milieu hybride et des programmes éducatifs.

En tant que territoire rural, les services présents dans L'Islet se concentrent dans certains secteurs spécifiques.

L'initiative « Agissons ensemble en santé durable dans Montmagny et L'Islet » a permis de mettre sur pied un comité de transport pour harmoniser les services offerts par les transporteurs et les organismes locaux. Cette coordination facilite les déplacements de la population et améliore l'accès aux services essentiels.

L'équipe locale élargie en logements sociaux de Montmagny-L'Islet rassemble divers intervenants : travailleurs de proximité, locataires impliqués, gestionnaires d'habitations à loyer modique (HLM), coopératives (COOP) et organismes à but non lucratif (OBNL), ainsi que des partenaires spécialisés en santé mentale. Travaillant à la fois individuellement et collectivement, ils visent à réduire les inégalités sociales de santé au sein des populations vulnérables vivant dans ces milieux. Dans une optique d'autonomisation, ils accompagnent les personnes à faible revenu, souvent peu scolarisées, dans le développement de leurs compétences. Ce soutien, contribue à briser l'isolement et à promouvoir le « vivre-ensemble » ainsi que la stabilité résidentielle.

La *Table des aînés et de leurs proches de Montmagny et L'Islet* développe des initiatives visant à briser l'isolement des personnes âgées et améliorer l'accès aux services. Des organismes locaux offrent aussi des mesures de maintien à domicile (par exemple, la popote roulante), assurant ainsi un filet de sécurité et un soutien adapté pour les aînés du territoire.

L'interprétation des résultats obtenus dans le cadre de ce portrait pourra se poursuivre au sein de la MRC avec l'aide des intervenants de la Santé publique, puis en collaboration avec la population et les acteurs locaux de divers secteurs impliqués dans le développement des communautés. Ce processus de coconstruction permettra de mieux comprendre les résultats, de leur donner un sens et d'en développer une vision commune. Il contribuera ainsi à maintenir l'engagement des acteurs en faveur d'actions concrètes axées sur l'amélioration des conditions de vie des communautés.

Tableau synthèse pour une sélection de 19 indicateurs

Communautés locales	1. Population	2. Défavorisation matérielle et sociale	3. Population générale							4. Familles		5. Jeunes		6. Ainés (65 ans et plus)					Cumul de situations défavorables (parmi 14 indicateurs)	
	Taux d'accroissement (2016-2021)	IDMS (comparaison régionale 2021)	Revenu médian (évolution 2016-2021)	MPC (2021)	Faible scolarité (2021)	Sans emploi (2021)	Locataires (2021)	30 % ou plus du revenu au logement (locataires 2021)	Logement inadéquat (2021)	Revenu médian des familles (évolution 2016-2021)	Familles monoparentales (2021)	0 à 24 ans (évolution 2016-2021)	0 à 5 ans (proportion de population 2021)	MFR 0 à 17 ans (2021)	65 ans et plus (proportion de population 2021)	65 ans et plus (évolution 2016-2021)	Personnes vivant seules (2021)	MFR (2021)	Incapacité (2021)	
Saint-Cyrille-de-Lessard	2,8 %	Q5-Q5	FLAG	0,0 % -	24,8 %	38,8 % +	15,6 %	0,0 % -	5,3 % +	FLAG	13,6 %		4,1 % -	4,5 %	32,4 % +		35,4 % +	36,2 % +	6,7 %	5
L'Isletville	-2,3 %	Q4-Q4		5,4 %	22,7 %	24,7 %	32,3 %	13,7 %	0,0 % -		17,9 % +		4,0 % -	9,7 %	24,9 %		30,4 %	27,8 %	3,5 %	2
L'Islet-sur-Mer littoral	7,1 % ↑	Q3-Q3	FLAG	0,0 % -	14,1 %	27,5 % +	24,0 %	16,7 %	0,0 % -	FLAG	10,7 %		1,9 % -	0,0 % -	43,8 % +		30,6 %	25,0 %	7,9 % +	5
Saint-Eugène	-0,6 %	Q4-Q2		0,0 % -	26,5 %	20,3 %	12,4 %	0,0 % -	0,0 % -		10,9 %		5,2 %	3,9 %	25,2 %		23,9 %	25,0 %	0,0 % -	0
Saint-Jean-Port-Joli littoral	-1,6 %	Q5-Q3	FLAG	8,3 % +	15,9 %	38,1 % +	22,8 %	15,4 %	0,0 % -		10,5 %		3,2 % -	0,0 % -	36,8 % +	DOWN	28,9 %	15,6 %	6,5 %	2
Saint-Jean-Port-Joli centre	-2,9 %	Q3-Q5		5,0 %	16,3 %	19,6 %	46,2 % +	10,4 %	0,0 % -		17,3 % +		3,0 % -	3,7 %	35,5 % +	DOWN	40,0 % +	35,6 % +	8,2 % +	4
Saint-Jean-Port-Joli périphérie	-2,3 %	Q3-Q4		3,0 %	15,9 %	19,2 %	16,2 %	0,0 % -	0,0 % -	FLAG	16,5 % +		6,8 %	12,7 % +	26,2 %		22,8 %	15,2 %	0,0 % -	3
Sainte-Louise	0,0 %	Q4-Q2	FLAG	6,7 % +	19,6 %	25,0 % +	14,1 %	0,0 % -	0,0 % -	FLAG	15,8 % +	UP	6,7 %	13,3 % +	23,1 %	DOWN	29,0 %	28,1 %	0,0 % -	5
Saint-Roch-des-Aulnaies	4,4 %	Q4-Q2		4,2 %	11,7 %	25,0 % +	17,6 %	0,0 % -	5,1 % +	FLAG	12,3 %		4,7 %	0,0 % -	30,4 %		27,6 %	15,5 %	6,1 %	2
Saint-Aubert	-2,0 %	Q4-Q2		3,2 %	23,7 %	18,4 %	17,7 %	20,8 % +	8,0 % +		11,3 %		3,8 % -	12,0 % +	29,1 %		30,0 %	20,3 %	4,7 %	3
Saint-Damase-de-L'Islet	2,7 %	Q5-Q1		0,0 % -	26,1 %	25,0 % +	12,5 %	0,0 % -	7,1 % +	FLAG	14,3 %		5,3 %	12,5 % +	31,9 % +		30,6 %	31,4 % +	9,4 % +	6
Tourville/Sainte-Perpétue	2,9 %	Q5-Q3		6,1 % +	41,7 % +	28,6 % +	20,9 %	6,8 %	10,7 % +		13,4 %		5,5 %	6,4 %	30,6 %		31,7 %	35,5 % +	8,1 % +	6
Saint-Marcel/Sainte-Félicité	-4,9 % ↓	Q5-Q1	FLAG	8,6 % +	40,6 % +	23,4 %	9,2 % -	0,0 % -	9,9 % +	FLAG	8,5 % -	DOWN	3,2 % -	26,1 % +	32,3 % +		26,5 %	28,6 % +	0,0 % -	7
Saint-Adalbert/Rangs sud de Saint-Pamphile	-8,2 % ↓	Q5-Q1		3,4 %	38,9 % +	23,0 %	15,6 %	0,0 % -	0,0 % -		9,2 % -	DOWN	5,4 %	2,4 % -	28,0 %		24,3 %	28,2 % +	5,6 %	3
Saint-Pamphile/Saint-Omer	-2,8 %	Q5-Q2		3,6 %	39,1 % +	19,4 %	23,8 %	18,4 %	0,0 % -		10,4 %		3,2 % -	3,8 %	31,3 % +		30,2 %	25,5 %	9,9 % +	2

Légende des 14 indicateurs avec une évaluation favorable ou défavorable

- ⊕ Proportion plus élevée que la moyenne régionale, allant dans le sens défavorable
 - Proportion moins élevée que la moyenne régionale, allant dans le sens favorable
 - ↑ Augmentation se situant au-dessus de la moyenne régionale, allant dans le sens favorable
 - ↓ Diminution se situant au-dessus de la moyenne régionale, allant dans le sens défavorable
 - FLAG Augmentation plus importante que la moyenne régionale, allant dans le sens favorable
 - RED FLAG Augmentation moins importante que la moyenne régionale ou diminution, allant dans le sens défavorable
 - Se situe dans les quintiles défavorisés matériellement et socialement
- nc : écart non calculé en raison des petits nombres

Légende du cumul de situations défavorables parmi les 14 sélectionnés

- 7 à 12 indicateurs sont en situation défavorable (50 % et plus)
- 5 ou 6 indicateurs sont en situation défavorable (entre 36 % et 43 %)

Légende des 5 indicateurs dont le sens n'est pas évalué

- ⊕ Proportion plus élevée que la moyenne régionale, dont le sens n'est pas jugé
- Proportion moins élevée que la moyenne régionale, dont le sens n'est pas jugé
- ↑ Augmentation ou faible diminution se situant au-dessus de la moyenne régionale
- ↓ Diminution ou faible augmentation se situant au-dessus de la moyenne régionale

Références

- Aïach, P. (2010). Les inégalités sociales de santé et leurs déterminants. In C. Halpem (Ed.), *La Santé : Un enjeu de société* (pp. 167-178). Éditions Sciences Humaines.
- Stringhini, S., Carmeli, C., Jokela, M., Avendaño, M., Muennig, P., Guida, F., Ricceri, F., d'Errico, A., Barros, H., Bochud, M., Chadeau-Hyam, M., Clavel-Chapelon, F., Costa, G., Delpierre, C., Fraga, S., Goldberg, M., Giles, G. G., Krogh, V., Kelly-Irving, M., . . . Kivimäki, M. (2017). Socioeconomic status and the 25 × 25 risk factors as determinants of premature mortality: a multicohort study and meta-analysis of 1·7 million men and women. *Lancet*, 389(10075), 1229-1237. [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(16\)32380-7](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(16)32380-7)

*Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches*

Québec 

